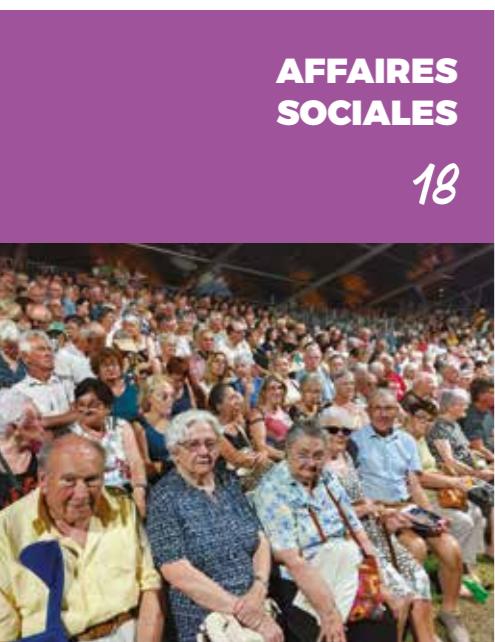




BULLETIN MUNICIPAL *Saint-Ouen*




AFFAIRES SOCIALES
18

ÉVÉNEMENTS
30

SPORT ET ASSOCIATIONS
37

**MOT
du Maire**
**CHÈRES AUDONIENNES,
CHERS AUDONIENS,**

La sortie du bulletin municipal à l'arrivée de l'hiver me donne l'occasion de partager avec vous quelques nouvelles de notre commune.

Les derniers mois ont été riches en projets et en transformations. Les travaux d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques rue Bergson sont terminés. Ils permettent à notre commune de produire une partie de sa propre électricité, dans une démarche d'autoconsommation respectueuse de l'environnement.

La rue Blériot connaît elle aussi un important chantier : l'enfouissement des réseaux, mais également en première partie le réaménagement de la voirie, la création d'une piste cyclable et une meilleure perméabilité avant la continuation des travaux dès la mi-février qui rendront ce secteur plus agréable et plus sécurisant pour tous.

Nos agents municipaux ont, de leur côté, œuvré pour remettre en état un certain nombre d'appartements à la Résidence Soleil. Depuis le mois de juin, les logements se remplissent. Il n'en reste plus que deux vacants à ce jour, un vrai signe de vitalité.

Deux agents municipaux sont partis en formation ou ont rejoint d'autres services extérieurs. Ils ont été efficacement remplacés, garantissant ainsi la continuité du service public.

La rentrée scolaire a été marquée par une belle dynamique : les effectifs sont en hausse, signe de l'attractivité de notre commune. Malgré cela, nous regrettons qu'aucune ouverture de classe supplémentaire n'ait été accordée en maternelle. Nous y accueillons toutefois avec plaisir une nouvelle directrice et saluons les changements importants au sein de l'équipe de l'école élémentaire.

Le 10 novembre, j'ai eu le plaisir d'accompagner avec leurs enseignantes 45 élèves de CM1 et CM2 qui ont eu la chance de découvrir le Louvre et l'Assemblée

nationale à l'invitation de notre député Christophe Marion. Un beau programme éducatif et citoyen.

Comme vous avez pu le lire dans la presse ou l'apprendre par les salariés, l'entreprise Brandt est en liquidation judiciaire. Bien sûr en tant que maire avec le sous-préfet représentant les services de l'Etat et avec mes collègues élus, le député Christophe Marion, le président du conseil régional François Bonneau, le président de Territoires vendômois Laurent Brillard et sa vice-présidente en charge du développement économique Magali Marty-Royer, nous soutenons l'Entreprise et l'ensemble des personnels dans l'espoir de trouver un repreneur et une solution fiable pour l'avenir.

Enfin, à l'approche des élections municipales, je souhaite vous dire que je ne me représenterai pas comme maire. Mais je tiens à exprimer toute ma confiance à l'équipe qui se présentera à vous : elle porte les mêmes valeurs de proximité et d'engagement au service de tous.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier salle Maryse Bastié pour la traditionnelle soirée des Vœux.

Je vous remercie, du fond du cœur, ainsi que toute l'équipe pour la confiance et le lien que nous avons tissés au fil des mois. C'est avec une grande satisfaction que j'ai eu l'honneur de servir notre belle commune.

Bien à vous.

Jeannine VAILLANT

Maire de Saint-Ouen, Vice-Présidente du Syndicat Valdem, Conseillère communautaire

Sommaire

- 3** Mot du maire
- 4** Conseil municipal
- 5** Contact / Recensement
Élections municipales
- 6** État Civil / Espace sans tabac
Porte-drapeau
- 8** Finances
- 10** Travaux Investissements
- 11** Travaux Bâtiment
- 12** Travaux Urbanisme
- 14** Travaux Voirie
- 18** Affaires sociales
- 22** Patrimoine et culture
- 24** Affaires scolaires
- 28** Communication, Développement durable
et Citoyenneté participative
- 30** Événements
- 32** Sport et Associations
- 47** Territoires Vendômois
- 52** Informations pratiques
- 54** Démarches administratives
- 55** Liste des associations
- 56** Agenda des manifestations

La mairie remercie chaleureusement tous les annonceurs pour leur contribution à la réalisation de ce bulletin.

ÉDITEUR Mairie de Saint-Ouen
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Laure Guenet **TIRAGE** 1800 exemplaires
CONCEPTION & IMPRESSION  Blois 02 54 56 43 43 · Vendôme 02 54 77 13 90



Nous avons choisi d'imprimer ce journal sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement, avec un pourcentage de pâte recyclée.

CONSEIL municipal



JEANNINE VAILLANT
Maire, Conseillère communautaire,
Vice-présidente du Syndicat Valdem



VÉRONIQUE CHAMPDAVOINE
1^{re} adjointe déléguée aux ressources
humaines et aux affaires sociales,
11^{re} vice-présidente de la Communauté
d'agglomération des Territoires Vendômois
en charge du CIAS



ALAIN FORGET
2^e adjoint délégué
à l'urbanisme,
environnement
et cadre de vie



LAURE GUENET
3^e adjointe déléguée à la vie scolaire,
à la citoyenneté participative, au
développement durable et à la
communication



DIDIER DEZÉ
4^e adjoint délégué
aux associations,
aux sports et à la voirie



ANNE-MARIE BOZOURAA
5^e adjointe déléguée
à la culture et au patrimoine



GÉRARD MONTHARU
6^e adjoint délégué
aux finances



MICHEL MÉTIER
Conseiller municipal
délégué aux bâtiments



CHRISTOPHE MARION
Conseiller municipal délégué
(fonction d'état civil)



JÉRÔME BREDON
Conseiller
communautaire



**FRANCIS
BRETON**



**MARIE-FRANCE
CAFFIN**



**THIERRY
DAHURON**



**ERELL
DELZANGLES**



**MARINETTE
DUPUY**



**BÉATRICE
FOUCHER**



**ALINE
HACQUEL**



**ISABELLE
HOUDEBERT**



**MOHAMED
KHELLOUF**



**JACKY
ROUSSEAU** **ARNAUD
VIANDIER**



JAMES DUMANS



DANIELA MITIC

Nous contacter



MAIRIE DE SAINT-OUEN
4, rue des Écoles • 41100 Saint-Ouen
02 54 73 31 00
mairie@saintouen41.fr

► www.saintouen41.fr



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi, mercredi, jeudi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi
de 8 h 30 à 12 h 30
Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30



CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE ET PASSEPORT

Les dépôts de demandes de carte d'identité ou de passeport se réalisent uniquement sur RDV.

Pour cela, **3 étapes** :

- Remplir une pré-demande sur le site ants.gouv.fr
- Imprimer le document (obligatoire).
- Prendre rendez-vous en ligne sur le site rendezvousonline.fr

Le retrait des pièces d'identité s'effectue sans rendez-vous :

Lundi, mercredi, jeudi de 16h à 17h15 et le vendredi de 13h30 à 16h15.

Recensement

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Les jeunes hommes et jeunes filles doivent se faire recenser
à la mairie du domicile dans
les 3 mois maximum après leur
16^e anniversaire.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement est obligatoire pour participer à la
journée d'appel de préparation à la défense et pour
pouvoir se présenter aux examens (permis de conduire,
concours, examens divers, Baccalauréat...).

4 mois après votre recensement, allez sur mdjc.fr. Ce site vous permettra de télécharger votre convocation,
votre attestation de participation à la JDC...

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté



**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

ÉTAT CIVIL 2025

Depuis le début de l'année 2025, il y a eu



17 naissances sur la commune



2 parrainages civils



26 décès



8 PACS



9 mariages

Dans la commune, il est interdit de fumer aux abords des écoles, de la médiathèque, des salles sportives, dans les parcs de jeux, sous les abris-bus auprès des enfants.

Le non-respect de cette interdiction expose à une amende de 135 €.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité


**espace
sans tabac**

ICI, ON RESPIRE MIEUX

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2025, IL EST INTERDIT DE FUMER DANS PLUSIEUX LIEUX EXTÉRIEURS PUBLICS :

- Parcs et jardins
 - Plages
 - Abords des écoles, stades et établissements sportifs, bibliothèques
- La majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants seront sans tabac.

POURQUOI CETTE MESURE ?

- Pour protéger les enfants de la fumée
- Pour dénormaliser le tabac dans les lieux du quotidien
- Pour préserver l'environnement

 Une nouvelle signalétique « Espace sans tabac » vous aide à repérer ces lieux protégés. Elle est identifiable par un pictogramme rouge et bleu, clair et visible.

Le tabac n'a pas sa place là où l'on joue, apprend, respire. Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.

Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur sante.gouv.fr. Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur TABAC-INFO-SERVICE.FR ou au 3989.



Porte-drapeau

Tu es jeune (à partir du collège), tu souhaites participer au devoir de mémoire, tu es disponible pour les cérémonies commémoratives (8 Mai, 11 Novembre...), alors DEVIENS PORTE-DRAPEAU !

Une expérience enrichissante, la citoyenneté en action !

Contacte la mairie et on te mettra en relation avec l'association « Union Nationale des Combattants » (UNC).



MON VITRIER-SERRURIER

Particuliers et Professionnels

Vitres insert de cheminée

Découpe et façonnage de tous verres
Remplacement vitres cassées - Tarif assurance
Double vitrage - Miroir - Tablette - Crédence
Ouverture de portes et remplacement de serrures

02 54 77 22 22

www.monvitrier-serrurier.com

19 rue Roger Salengro - 41100 Saint-Ouen



UN BESOIN DE FORMATION SUR VENDÔME?

ORGANISME DE FORMATION
Formation & Management des Risques

- Habilitation Electrique (haut et basse tension), Gestes et Postures (ergonomie au poste de travail), CACES® Conducte d'engins, SST Sauveteur Secouriste du Travail.
- Formations métiers, management, de formateurs, qualité et ingénierie de formation.
- Modes d'interventions : en INTER dans notre organisme / en INTRA dans votre entreprise.

Quelques formations : 

Adresse : 149 chemin de la Baillevrie, 41100 Saint-Ouen / Mail : commercial@eifl.fr / Téléphone : 09.77.46.46.40 / Site Internet : <https://eifl.fr/> / Réseaux Sociaux : EiFL Formation



ENVIE D'ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE

Nous sommes à votre service depuis + de 50 ans

SAV GCL

Génie Climatique

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

Plomberie Chauffage Ventilation Climatisation Pompes à chaleur

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

02 54 80 17 71

12 rue Chevrier 41100 VENDOME contact@savgcl.fr www.savgcl.fr



Gaëtan TROUILLEBOUT S.A.R.L.

- Maçonnerie
- Béton Armé
- Neuf et Restauration

02 54 77 21 22

Rue Clément Ader • 41100 SAINT OUEN

Carnutes

Sérigraphie

Fabrication, impression et réalisation en atelier

Textile Véhicule

Broderie - Flocage - Sérigraphie Covering - Semi-covering - Lettres découpées

Enseigne, bâche, affiche, calicot, panneau, roll-up ...

serigraphie@carnutes.fr

02 54 72 19 61 / 06 27 19 27 16

27 ter rue de la tuilerie - 41100 Saint-Ouen



SIGNALETIQUE vendômoise

commercial@signaletiquevendomoise.com

Signalétique de Rue - Mobilier Urbain
Signalisation Verticale et Horizontale
Enseignes - Bâches - Décoration Véhicule

25 Rue Toulouse Lautrec
41100 NAVEIL
02 54 73 80 80



FINANCES

Gérard Montharu
6^e adjoint délégué aux finances

La gestion financière d'une commune engage l'action publique dans son ensemble. Les investissements doivent être raisonnables c'est-à-dire capables d'être soutenus par les finances communales. Pour répondre à cette exigence, seule l'analyse financière le permet.

Aussi voici une présentation sous forme de ratios de l'état des finances locales à la clôture de l'exercice 2024.

Ces ratios sont comparés à la moyenne nationale des communes de la même strate (communes de 2000 à 3500 habitants). **Les données sont exprimées en euros et par habitant** (population retenue 3016 habitants pour Saint-Ouen).

	SAINT-OUEN	MOYENNE NATIONALE DES COMMUNES DE LA MÊME STRATE
Ressources fiscales	766	662
Dépenses réelles de fonctionnement	825	851
Remboursement de la dette	344	635
Recettes réelles de fonctionnement	995	1187
Dettes	964	1053
Fonds de roulement	436	471
Dépenses de personnel	454	435
Capacité de désendettement (en années) Pour une bonne santé, elle doit être inférieure à 8 ans	2,47	3,24

Notre commune présente donc des résultats satisfaisants au regard de ces ratios essentiels. Ils soulignent sa bonne santé financière et par conséquent sa possibilité d'engager de nouveaux investissements.

Les dépenses d'investissement tout comme les dépenses de fonctionnement font l'objet d'une attention particulière. Le souci d'économiser les coûts des charges récurrentes est constant pour l'équipe municipale.

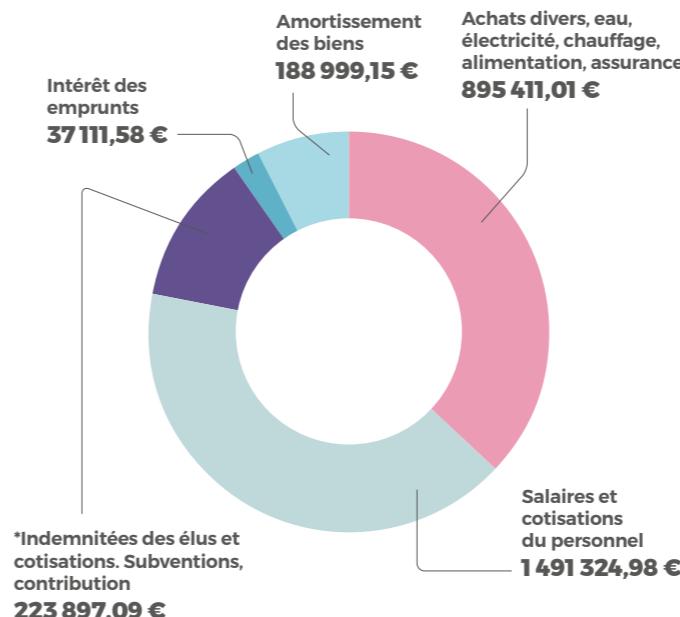
Nous vivons dans un contexte national difficile et nous devons être vigilants. L'équipe municipale désire avant tout répondre aux besoins tout en améliorant le cadre de vie des Audoniennes et des Audoniens.

Gérard MONTHARU

Compte Administratif Résultats de l'exercice 2024

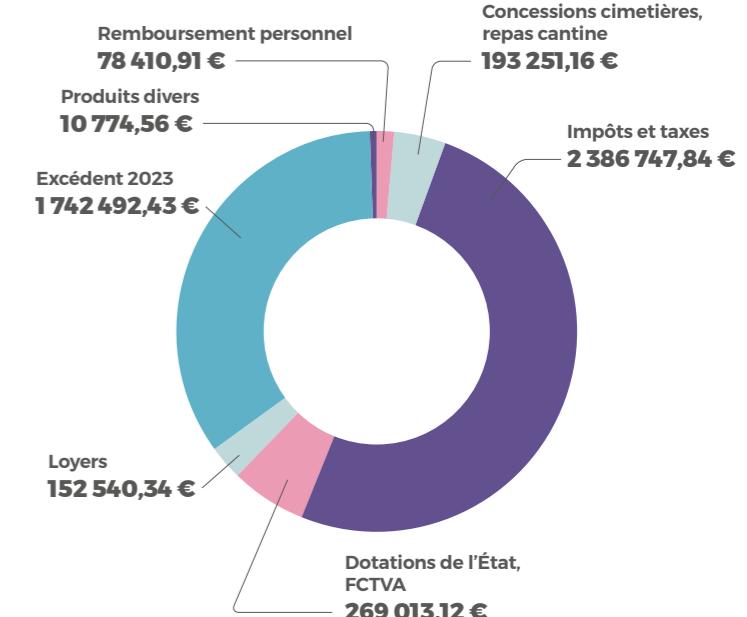
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 836 743,91 €



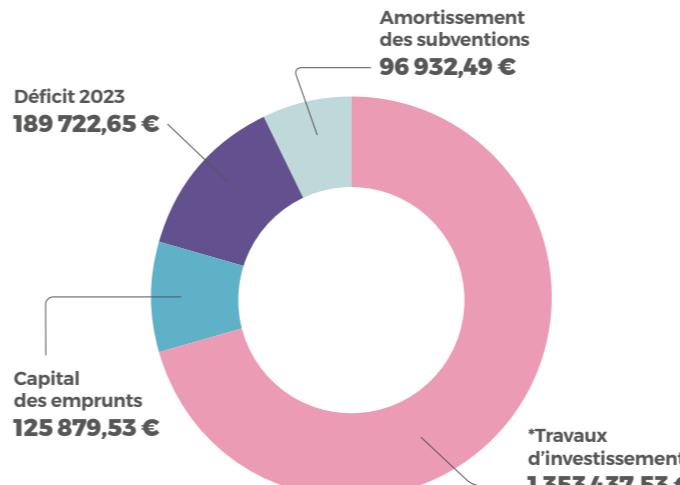
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

4 833 230,36 €



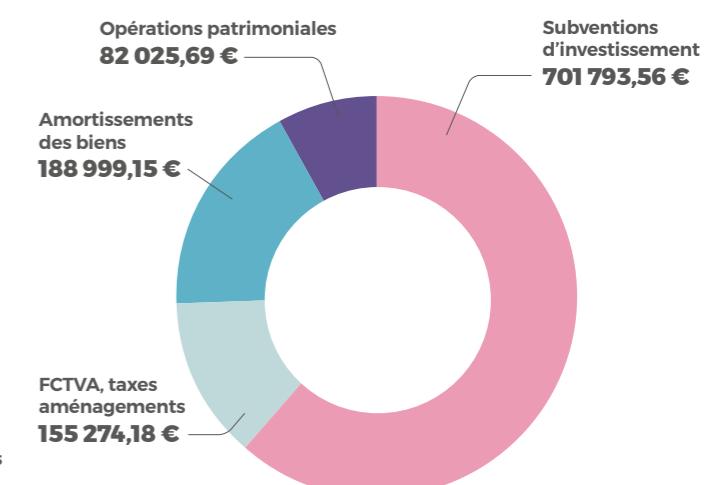
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 765 972,20 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 128 092,58 €



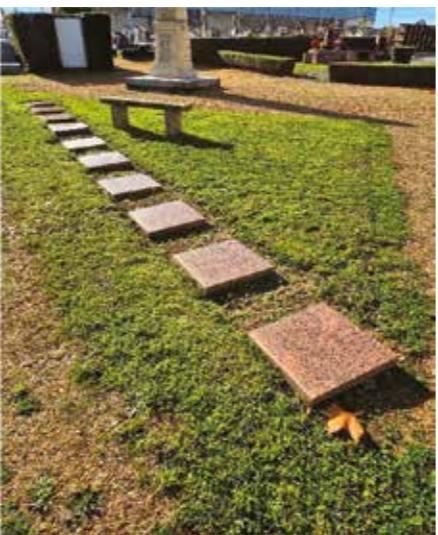
*Aménagement de la Plaine Saint-Exupéry : 995 194,27 €
Voirie (Rue Blériot, Rue des Rochettes, Rue Barré de Saint-Venant, Rue de Nioche) : 131 166,45 €
Construction maison de santé : 98 395,79 €
Services techniques (création d'une serre, tondeuse auto-portée, souffleur, taille-haies, débroussailleuses, élagueuse thermique) : 65 663,98 €
Columbarium : 23 103,60 €
Opérations foncières : 20 619,20 €
Poteau incendie (Rue Littré, Rue des Nuardes) : 6 896,63 €
Projet participatif (création chemin piéton, raquettes et balles padel) : 4 747,06 €
Aménagement quartier Saint-Exupéry : 3120,00 €
Mobilier médiathèque : 2 461,46 €
Mairie : achat barnum, matériel informatique : 1609,10 €
Groupe scolaire : lave-linge : 459,99 €



TRAVAUX

Investissements 2025

	TRAVAUX RÉALISÉ	RESTE À PAYER	TOTAL DES DÉPENSES
VOIRIE	517 804,65 €	472 244,88 €	990 049,53 €
Travaux Rue Blériot	5 760,00 €	372 702,00 €	378 462,00 €
Travaux effacement des réseaux électriques et téléphones Rue Blériot	71 576,70 €		71 576,70 €
Alimentation souterraine éclairage public Rue Bergson	4 482,00 €		4 482,00 €
Programme éclairage public 2025		78 300,00 €	78 300,00 €
HÔTEL DE VILLE	9 582,00 €		9 582,00 €
Matériel informatique	9 582,00 €		9 582,00 €
SERVICES TECHNIQUES	15 740,55 €		15 740,55 €
Tondeuse-débroussailleuse Attila ak 95	14 184,20 €		14 184,20 €
Matériel de soudure	1 556,35 €		1 556,35 €
CIMETIÈRE, LIEU DE CULTE	8 558,20 €		8 558,20 €
Cavurnes (10)	7 252,80 €		7 252,80 €
Travaux sur un caveau	1 305,40 €		1 305,40 €
PLAINE DES SPORTS	378 396,18 €	21 242,88 €	399 639,06 €
Installation centrale solaire sur ombrières	333 053,28 €	15 129,12 €	348 182,40 €
Cuve récupération eau de pluie	45 342,90 €		45 342,90 €
Alimentation électrique		6 113,76 €	6 113,76 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX	10 850,29 €		10 850,29 €
Installation chaudière gaz murale La Poste	5 819,71 €		5 819,71 €
Création réseau chauffage gymnase Pierre de Coubertin	5 030,58 €		5 030,58 €
PROJET PARTICIPATIF	7 482,78 €		7 482,78 €
Abri de touche	5 730,78 €		5 730,78 €
Portique Yera assises std - Mixte	1 752,00 €		1 752,00 €
OPÉRATIONS FONCIÈRES	5 375,95 €		5 375,95 €
Achat parcelle les Grands Prés	3 951,40 €		3 951,40 €
Achat parcelle Richard Commune de Saint-Ouen	1 424,55 €		1 424,55 €



TRAVAUX

Bâtiments



Michel Métier

Conseiller municipal délégué aux bâtiments

LA FIBRE

Pour répondre à la demande de raccordement internet par la fibre, nous avons fait installer par notre service technique des goulottes dans les couloirs afin d'atteindre les appartements et ceci de façon uniforme pour les opérateurs intervenants chez les résidents. A titre d'information, cela représente environ 200 mètres linéaires de goulottes.



LE GROUPE SCOLAIRE

Comme chaque été, des travaux d'entretien des écoles sont réalisés.

Du côté de la cour de la maternelle, le plus gros chantier a été la peinture du préau de la maternelle ; il a nécessité un long travail de ponçage préalable. La réfection du bac à sable a aussi eu lieu.



LE CIMETIÈRE

Nous avons investi dans l'achat de 10 cavurnes pouvant contenir 3 urnes de diamètre 20 cm afin de répondre à la demande des familles.

Tarif des concessions à compter du 1^{er} octobre 2025 :

Concession 2 m	15 ans	170 €
Concession 2 m	30 ans	276 €
Concession 2 m	50 ans	417 €
Concession 1 m	15 ans	85 €
Concession 1 m	30 ans	137 €
Concession 1 m	50 ans	209 €
Concession columbarium	15 ans	460 €
Concession columbarium	30 ans	688 €
Concession columbarium	50 ans	1 072 €
Cavurne 3 urnes diam 20	15 ans	650 €
Cavurne 3 urnes diam 20	30 ans	1 000 €
Cavurne 3 urnes diam 20	50 ans	1 600 €

Le test d'engazonnement des allées du cimetière commence à donner des résultats.

L'ensemencement tardif du gazon et les conditions de chaleur de l'été en ont retardé le bon développement. De plus, le choix d'une pousse lente (une à deux tontes annuelles) n'a pas aidé à obtenir un rendu immédiat.

LA RÉSIDENCE SOLEIL



Le remplacement des portes coulissantes de l'entrée de la Résidence a été rendu obligatoire car nous ne pouvions plus disposer de pièces de rechange pour la maintenir en état de fonctionnement.

De plus, la création d'un sas (ouverture des portes en décalé) ne pouvait être conçu avec l'ancienne installation.

En cas d'urgence (secours...), le dispositif passe en ouverture simultanée en tournant une simple clé déposée à proximité immédiate.

Du côté de l'école élémentaire, la classe de CP a été entièrement repeinte. De belles couleurs viennent maintenant l'égayer. Les longs bancs de la cour ont été réparés puis repeints.





TRAVAUX Urbanisme

Pour l'année 2025, 56 biens immobiliers ont été vendus sur la commune.

Il a été déposé 10 demandes de permis de construire dont 7 ont abouti, 2 refus et 1 en cours d'instruction.

63 déclarations préalables ont été déposées dont 10 pour des demandes d'installation de panneaux photovoltaïques. Les autres concernent des travaux d'isolation thermique par l'extérieur, l'installation d'abris de jardin, la pose de fenêtres de toit, la construction ou modification de la clôture.

RAPPEL: Toute autorisation accordée pour des travaux doit faire l'objet d'un affichage sur le terrain.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUITE AUX CRUES

Des allées traversantes de la parcelle située avant le pont de Meslay ont été créées afin de faciliter l'évacuation des eaux lors des crues du Loir. Ce chantier se situe rue Clément Ader vers les coins de pêche communaux.



DES CHANTIERS CITOYENS

Fin août 2025, dans le cadre des chantiers citoyens, 6 jeunes accompagnés d'un animateur Enfance Jeunesse ont redonné de l'éclat à un chalet au coin de pêche communal ainsi qu'à la charreterie à l'étang.



Alain Forget
Adjoint aux bâtiments
et à l'urbanisme



DES NOUVEAUX COINS DE PÊCHE

L'achat par la commune de quelques coins de pêche a permis l'aménagement d'un nouvel espace d'une longueur de 100 mètres en bord du Loir. Remis en état et débroussaillé, il offre aux pêcheurs et aux promeneurs un nouveau cadre : Suivez les panneaux (rue Clément Ader à droite en direction de Meslay)

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE.

Sous peine d'une contravention
de 1^{ère} classe de 35€
(Arrêté municipal du 20 Juillet 2023)



**RAMASSEZ
LES CROTTEES DE
VOTRE CHIEN.**

**DÉPOSEZ EN LIGNE
ET SUIVEZ VOS DEMANDES
D'AUTORISATION D'URBANISME
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022**

**Certificat
d'urbanisme
(CUa / CUb)** **Déclaration
préalable
(DP)** **Permis
d'aménager
(PA)** **Permis
de démolir
(PD)** **Permis
de construire
(PC)** **Déclaration
d'intention
d'aliéner (DIA)**

Dépôt du dossier à tout
moment plus besoin de se
déplacer en mairie



**Permis
d'aménager
(PA)**

Permet
le zéro papier



**Permis
de démolir
(PD)**

Suivi en temps réel
de la demande



**Déclaration
d'intention
d'aliéner (DIA)**

Sécurise
les informations



N'oubliez pas ! Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable) doivent être affichées sur le terrain, visible de la voie publique dès leur obtention et pendant toute la durée des travaux.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- > 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- > 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

PORTAIL DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m²
- Pour une extension supérieure à 20 m² il est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m²
- Pour une extension inférieure à 20 m² ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



TRAVAUX

Voirie



Didier Dezé

Adjoint délégué aux associations,
aux sports et à la voirie

COÛT DES TRAVAUX EN TTC

Enfouissement des réseaux : 237 302 €
Dont subvention du Sidelc : 64 000 €
Installation lampadaires 82 440 €
Subvention Conseil Départemental : 68 545 €
Réalisation 1^{ère} tranche 2025 : 384 222 €
Subvention Conseil Départemental : 94 400 €
Amendes de police : 25 600 €
Subvention CD41, DDMA : 18 452 € (piste cyclable)

AMÉNAGEMENT DE LA RUE BLERIOT

Phase 1

Assainissement, éclairage, terrassement, décroutage, pose de bordures, nouveaux espaces verts, piste cyclable, nouveaux trottoirs : le bas de la rue Blériot fait peau neuve. Ces travaux de grande ampleur nécessaires donneront un nouvel aspect à cette longue rue rectiligne.

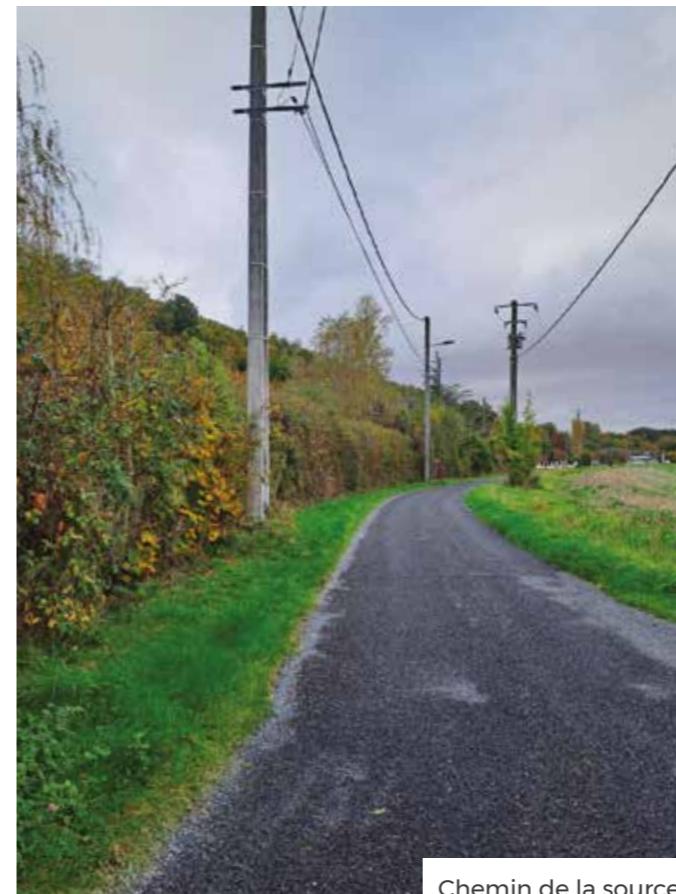
Phase 2

Des travaux auront lieu dès le début de l'année 2026 de la rue Mermoz à la rue Louis Blanc.



TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de réfection de voirie du 2^{ème} semestre ont concerné le chemin de la Source, Touchebelle et la rue des Essarts. Une partie de la rue Bergson a bénéficié d'un nouveau revêtement réalisé par Territoires vendômois.



Chemin de la source



Touchebelle



Rue des Essarts

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES ET CUVES DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

La plaine Saint-Exupéry continue son évolution. Les travaux sur les ombrières sont terminés. Le câble vers le transformateur est en place. Il reste à faire le raccordement qui sera réalisé par ENEDIS. Nous pourrons alors bénéficier, en autoconsommation sur tous les bâtiments communaux, de cette production d'électricité. La mise-en-service est prévue pour le 24 février.

De plus, les 2 cuves de 20 000 litres, enterrées à l'extrémité de la structure photovoltaïque nous permettront de disposer de 40 000 litres d'eau pour arroser les plantations.



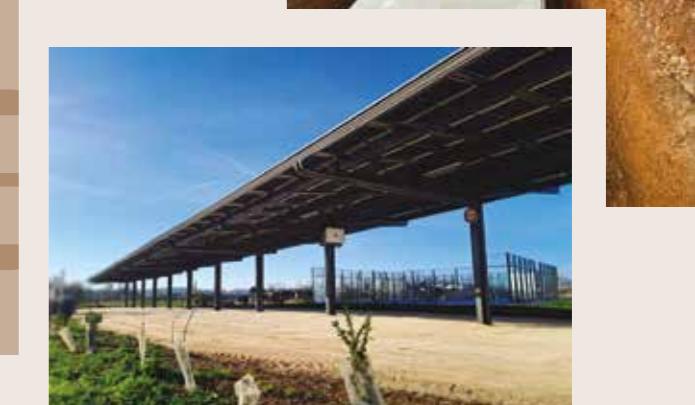
BILAN FINANCIER

DETR (État) : 136 400 €

Cuves de récupération des eaux : 45 342 €

Agence de l'eau : 7 380 €

Coût total des ombrières photovoltaïques : 354 296 €



Le solde sera financé sur les fonds propres de la commune.



COLIN TP

- ✓ Assainissement
- ✓ Renouvellement AEP
- ✓ Voirie et réseaux divers
- ✓ Recyclage de matériaux
- ✓ Selfbéton
- ✓ Aménagement extérieur



COLIN ESPACES VERTS

- ✓ Entretien des espaces verts (tontes, tailles)
- ✓ Aménagement (création de massif)



SOCIÉTÉ DE MAÇONNERIE BELLANGER COLIN



- ✓ Dallage béton (intérieur, extérieur)
- ✓ Élévations (parpaings, briques, banché,...)
- ✓ Ouvertures (portes, fenêtres,...)
- ✓ Enduits (traditionnel, monocouche,...)
- ✓ Mur (soutènement, soubassement,...)



TRANSPORTS LOCATION TRAVAUX PUBLICS



- ✓ Transport de matériaux
- ✓ Transport de matériels
- ✓ Location de camion

DEVIS GRATUIT

📞 02 54 77 70 20
📍 5 rue Roger Salengro, 41100 Saint-Ouen
🌐 <https://www.facebook.com/tp.colin>

Daniel Moquet 
LE SPÉIALISTE DE VOS EXTÉRIEURS



ALLÉE COUR TERRASSE



PORTAIL CLÔTURE PERGOLA CARPORT

Prendre RDV pour embellir vos extérieurs  

42 rue Madeleine Brès
41100 ST-OUEN
02 54 73 28 23
daniel-moquet.fr

DAHURON 
SALLE D'EXPOSITION - VENTE - INSTALLATION - SAV

CHAUFFAGE - POÈLE
PLOMBERIE - SALLE DE BAIN
ELECTRICITE - VENTILATION - SOLAIRE
ENERGIE RENOUVELABLE - CUISINE PRO
POMPE A CHALEUR - FROID - CLIMATISATION



367 Allée du Parc de Bel-Air - Z.A. de la Vallée Saint Laurent - 41100 SAINT OUEN
Tél: 02 54 77 29 72 - www.dahuron.fr
e-mail: contact@dahuron.fr



BRUNO M.C.C. MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE

02 54 89 12 12 / b-m-c-c@orange.fr
13, rue Condorcet - 41100 SAINT-OUEN

Entreprise de Maçonnerie Franck JACQUET



Neuf et rénovation

Tél : 02 54 80 02 85



BESNARD PAYSAGE
L'ARCHITECTE DE VOS ENVIES

Entretien de jardin
Services à la personne
Élagage / Abattage
Portails / Clôtures / Terrasses ...

2, rue de la Bouchardière
41100 NAVEIL
Tél : 02 54 77 33 63 / Phyto : CE00997
Mail : contact@besnard-paysage.com
Site : www.besnardpaysage.fr

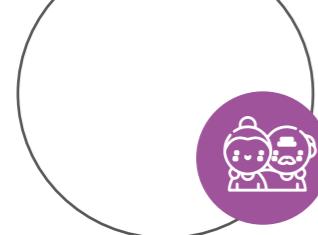
BELLEC 
SAS

CARRELAGES FAÏENCES

APPLICATEUR AGRÉÉ CHAPE FLUIDE

Z.A. LES GROUËTS - 8, rue de la Châtaigneraie
41 - SAINT-OUEN - VENDÔME
accueil@bellecarrelage.fr

Tél. : 02 54 77 39 67



AFFAIRES Sociales

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : DE LA CONVIVIALITÉ & DE LA BONNE HUMEUR PARTAGÉES

En août le festival international de folklore de Montoire a enchanté nos yeux avec le gala panoramique et ses danseurs venus du monde entier ou presque - un moment particulièrement apprécié de nos cinquante participants. Les nombreux participants (178) au repas des aînés ont eu le plaisir de déguster un savoureux déjeuner et ont pu découvrir une belle surprise avec le spectacle du cabaret local Madame Sans Gêne.



En décembre les gentils bénévoles membres du CCAS ont remis le traditionnel ballotin de chocolats aux Audoniens jeunes de cœur âgés de plus de 70 ans qui savent apprécier les bonnes choses.

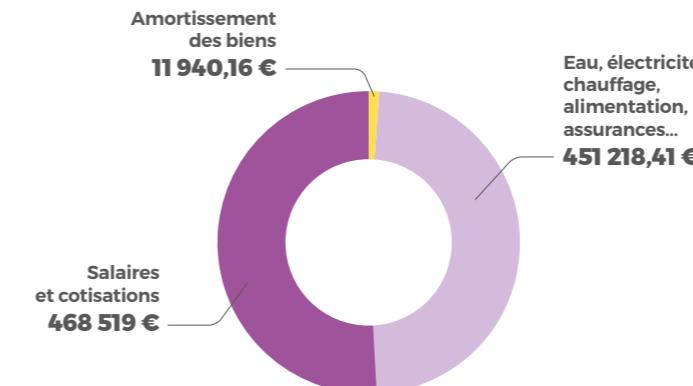


Véronique Champdavoine

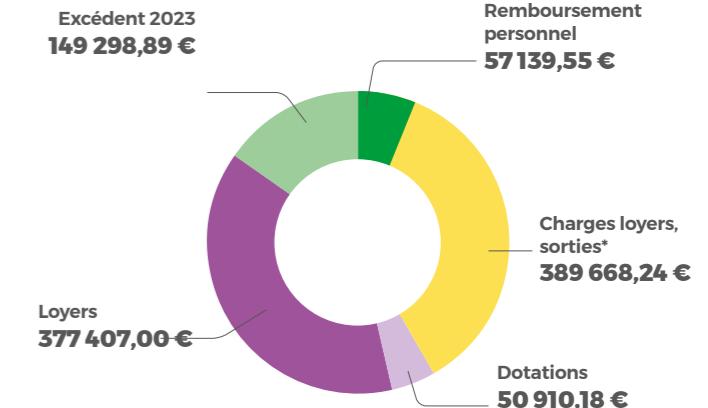
Adjointe déléguée aux ressources humaines et aux affaires sociales

COMpte ADMINISTRATIF Résultats de l'exercice 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 917 864,57 €

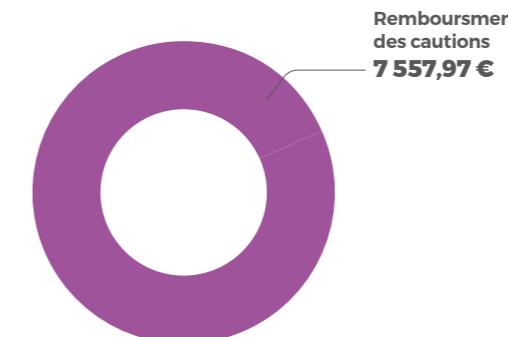


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 024 423,86 €

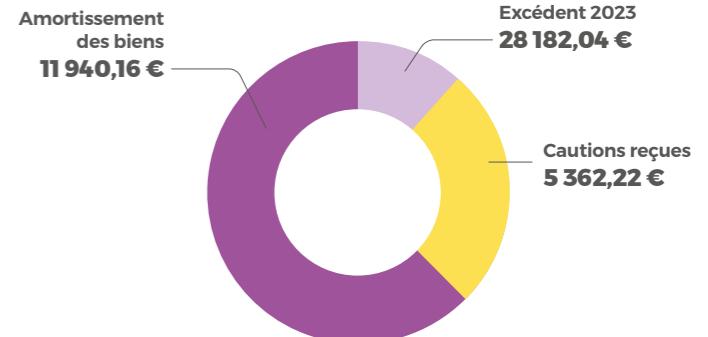


*Charges locatives, repas, lingerie : 376 681,24 €
Sorties et animations : 12 987,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 7 557,97 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 45 484,42 €



Expert FenêtréA
Conseil

ATR
TECHNOLOGY

FENÊTRES | PORTES | VOLETS | PORTES DE GARAGE | PORTAILS | STORES | VÉRANDAS | PERGOLAS

EN 2025, LE FOYER SOLEIL DEVIENT RÉSIDENCE SOLEIL

Le début d'année 2025 à la Résidence Soleil a été marqué par une baisse du nombre de résidents. Nous avions 12 logements vacants.

La plaquette publicitaire présentant la structure a été refaite et diffusée ; la communication sur les divers supports (Facebook, site internet de la commune, presse locale) s'est accentuée.

Nous avons créé 2 appartements T2 pour répondre aux demandes de grands logements qui ont été rapidement loués.

À ce jour, 2 petits appartements T1 Bis (environ 35 m²) restent encore disponibles.

N'hésitez pas à venir prendre des renseignements ou visiter la Résidence Soleil. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Vous pouvez nous joindre au **02 54 73 31 10** ou par mail à l'adresse suivante : **foyersoleil@saintouen41.fr**

Véronique RENIER, directrice de la Résidence Soleil



QUELQUES PETITS TRAVAUX EN 2025

Suite aux travaux d'isolation de la résidence et pour apporter un meilleur confort thermique dans le hall d'accueil, les portes automatiques vieillissantes ont été changées afin de créer un sas d'entrée.

Pour permettre à tous les résidents d'accéder à la fibre optique dans leur appartement, des gaines techniques ont été installées par nos agents dans tous les couloirs (près de 200 m linéaires).

Elles facilitent le passage de la fibre et son installation par les opérateurs.

Notre Résidence

Construite en 2018 et rénovée en 2024, la résidence est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ouen. Elle accueille des personnes autonomes de plus de 60 ans.

57 LOGEMENTS AVEC BALCON
du T1bis (33m²) au T2 (50m²)

Chaque appartement est équipé d'une cuisine équipée, de 2 grands placards et d'une salle d'eau avec douche italienne. Le locataire meuble l'appartement selon ses grânes.

Nos services

- RESTAURATION** tous les midi, 7 jours sur 7. Service à table avec un poisson et le pain cuit le jour pour le midi.
- SALON DE COIFFURE**
- SALLE DE PEDICURE**
- SERVICE DE PHARMACIE** avec pharmacie à domicile et pharmacie de ville.
- SERVICE COURRIER** avec boîte aux lettres individuelle.
- BIBLIOTHÈQUE** MAGAZINES ET COIN TV

ANIM'SOLEIL

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 septembre dernier, la constitution du bureau reste inchangée : Présidente : Mme Brouard, Trésoriers : M. et M^{me} Rousseau, Secrétaire : Mme Tindel aidée par M^{me} Manceau.

En 2025, différentes animations ont été organisées, notamment 2 après-midi théâtre : En premier lieu la troupe de Montoire puis la troupe de Naveil qui rencontrent toujours toutes les deux un large succès auprès des résidents et des Audoniens. Il en a été de même pour le concert de Mariss.

Concernant les activités internes, le petit déjeuner à l'ancienne, la raclette-party et le brunch organisés lors de la semaine du goût, ont été très appréciés des résidents.

Cette année encore, nous avons participé au forum des associations à l'étang de Saint-Ouen, malgré le manque de clémence de la météo !

Chaque mois sont planifiés loto, belote, repas à thème, après-midi musicaux ou ludiques, de quoi permettre à chacun de passer un agréable moment.

Enfin, le marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 28 novembre et qui est organisé chaque année, connaît toujours une belle fréquentation.

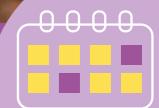


Dates à retenir

- Théâtre avec la troupe de Naveil
Le samedi 7 mars 2026 à 19h00

+ d'infos

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au foyer Soleil • **02 54 73 31 10**



RÉSIDENCE SOLEIL
RÉSIDENCE AUTONOMIE
POUR PERSONNES ÂGÉES

Contact

RÉSIDENCE SOLEIL
8 bis rue Condorcet
41100 SAINT-OUEN

02 54 73 31 10
foyersoleil@saintouen41.fr

Foyer Soleil Résidence Autonomie

ACCUEIL OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 17H ET DE 18H À 17H

Présence verte
Solutions de téléassistance
N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillasson, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

Présence verte Touraine

- de 35 ans d'expérience
- de 6100 abonnés
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un service disponible 24h/24 et 7j/7
- Un conseil social
- Des dispositifs avec option détection de chute
- géolocalisation

N'attendez plus, contactez votre agence Présence Verte Touraine
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

ADMR
DU LOIR ET CHER
1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

À l'ADMR41
nous vous accompagnons
au quotidien

Maison

- Entretien du linge
- Entretien du logement

Seniors

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

Handicap

- Accompagnement du handicap et des aidants

OSONS le bénévolat ADMR

Enfance

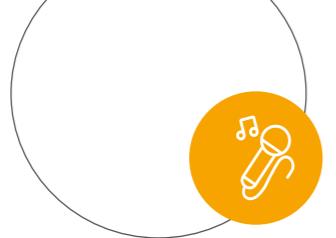
- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité

Maison des services de Vendôme

7 Av. Gérard Yvon, 41100 Vendôme
02 54 23 54 00
ms-vendome@admr41.org



SUIVEZ L'ACTUALITÉ
ADMR41 ! [f](https://www.facebook.com/ADMR41)



PATRIMOINE & Culture



Anne-Marie Bouzouara
Adjointe déléguée à la culture
et au patrimoine

CROIX MADEMOISELLE EUGENIE

À la suite du bris du marbre en souvenir de M^{me} EUGENIE ROUBALAY, la restauration de l'ensemble de la croix a été réalisée.

Le Christ a été sablé, soudé puis repeint (coût 480 € TTC).

La croix en bois et le bloc la soutenant ont été remis en état par les services techniques de la commune.

Le marbre brisé a été remplacé par une plaque en inox brossé (coût 420 € TTC).



AUTEL DE L'EGLISE

Le plancher bois qui entourait l'autel était devenu dangereux à cause de l'humidité, il a donc été démonté. L'autel a donc repris sa place dans le cœur de l'église.

La table a été installée sur 2 pieds en pierres naturelles de Saturnin avec un aspect bouchardé ciselé. Le coût de cette opération s'élève à 4 724,40 € TTC.



LA MÉDIATHÈQUE

Quand culture et convivialité s'harmonisent !

À la médiathèque, l'accueil est toujours chaleureux, l'écoute attentive, le sourire généreux. Les échanges peuvent être littéraires mais aussi refléter les intérêts de chacun, petits et grands. On y croise selon les moments des habitués à la recherche de nouveautés, des lecteurs de journaux ou de magazines, de jeunes amateurs de mangas, des amatrices de littérature du terroir ou des adhérents joueurs, adultes ou enfants, qui viennent emprunter des jeux de société ou jouer sur place.

On compte chaque mois de nouveaux adhérents. L'adhésion est toujours gratuite et on vient parfois de loin pour le plaisir de lire, d'échanger ou simplement de papoter.

Des animations régulières pour les adultes et les enfants font vivre la bibliothèque telles que l'accueil de l'auteur Franck Maubert, la médiathèque à l'heure espagnole, les nuits de la lecture.

Sans parler de la présentation des nouveautés pour la rentrée littéraire grâce à Justine de la maison de la presse, de l'atelier des couturières solidaires pour octobre rose et des ateliers de loisirs créatifs pour les enfants à chaque période de vacances.

À noter aussi la présence du CRIA (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme) le mardi matin de 9 h 30 à 12 h 00 pour un atelier numérique gratuit.

LES ANIMATIONS À VENIR

- Les nuits de la lecture version enfants avec une soirée pyjama le vendredi 23 janvier ou version adulte le samedi 24 janvier avec les lectures théâtralisées de Bruno Massardo et sa troupe que nous tenons à remercier.
- La reconduction du comité de lecture avec les bibliothèques de la Ville-aux-Clercs et Saint-Firmin.
- Au printemps, une balade contée, ponctuée d'intermèdes dansés.

N'hésitez pas à venir agrandir la famille des lecteurs du Millefeuille, vous serez toujours bienvenus !



UN INVITÉ DE MARQUE !

La médiathèque a reçu le jeudi 13 novembre Franck Maubert, journaliste aux talents multiples, critique d'art, chroniqueur, essayiste et écrivain. Lectures, échanges et questions nombreuses ont ponctué la soirée devant un public conquis par le talent et la simplicité de cet écrivain.



MÉDIATHÈQUE « LE MILLEFEUILLE » DE SAINT-OUEN

**17, rue Maryse Bastié
41100 Saint-Ouen
02 54 73 27 32
lemillefeuille.saintouen41.fr**

Horaires d'ouverture
Fermé le lundi • Mardi, jeudi & vendredi de 15 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Samedi (semaine paire) de 10 h à 12 h



AFFAIRES Scolaires



LE GROUPE SCOLAIRE

Depuis septembre 2025, les 2 écoles comptent un total de 214 élèves, répartis en 3 classes de maternelle et 6 classes d'élémentaire avec un dispositif ULIS.

UNE HAUSSE DES EFFECTIFS

L'école maternelle a enregistré un nombre important d'inscriptions jusqu'à tard dans l'été, ce qui portait le nombre d'élèves à 29 en PS, 23 en MS et 26 en GS au mois de septembre. Malgré une demande d'ouverture à la fin du mois d'août ainsi que la mobilisation des parents et des élus, celle-ci n'a pas été accordée, les services de l'inspection académique n'ayant pas de professeur supplémentaire disponible pour cette rentrée. Cette hausse d'effectif amorcée depuis 2 ans avait conduit à l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre 2024 à l'école élémentaire.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour cette rentrée 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice à l'école maternelle. M^{me} Dora Soulis a rejoint l'équipe : nous lui souhaitons la bienvenue.

PASSEPORT DU CIVISME ET REMISE DES PRIX AU CM2, ÇA CONTINUE



Le 11 septembre 2025, M^{me} la maire accompagnée de ses 2 adjoints Didier Dezé et Laure Guenet ont distribué aux élèves de CM1 leur nouveau passeport du civisme qui les accompagnera jusqu'à la fin de l'école primaire. Ce livret encourage et récompense les élèves qui effectuent des

actions citoyennes (solidarité, participation aux cérémonies du souvenir, nettoyage de la nature...).

Ainsi à la fin du CM2, ils se voient remettre des médailles lors de la cérémonie de remise des prix. L'année scolaire passée, celle-ci a eu lieu le 26 juin 2025 dans la salle des Assemblées. Les futurs collégiens accompagnés de leurs parents et entourés de leurs professeurs étaient venus très nombreux. Comme depuis plusieurs années, la municipalité leur offre à chacun une calculatrice (demandée à l'entrée en 6^e) ainsi qu'un bon d'achat de 15 € dans une librairie locale.

VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le lundi 10 novembre, les 44 élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de se rendre à Paris. Après une découverte du musée du Louvre le matin, ils ont visité le palais Bourbon l'après-midi.

Ce fut une belle journée à la fois citoyenne et culturelle. Le transport en bus a été entièrement pris en charge par la commune ; plusieurs élus étaient présents pour accompagner les élèves et leurs enseignantes durant cette journée parisienne.



L'an dernier, les enfants du périscolaire ont pu découvrir « l'ART du périsco » à travers différentes activités proposées par l'équipe d'animation : peinture, collage, modelage, fabrication de savon....

Pour cette nouvelle année, les enfants voyageront à travers le temps et l'espace grâce au « PERISCO TEMPS ».



LE PERISCOLAIRE

Pour cette année 2025-2026, l'équipe du périscolaire a le plaisir d'accueillir vos enfants le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30. Elle est constituée de 5 personnes au total (4 animatrices et 1 directrice). Celles-ci sont présentes à tour de rôle, en fonction des jours et/ou des périodes de la journée.

Les différents lieux ou époques dans lesquels voyageront les enfants seront choisis par eux-mêmes lors d'un vote à la fin de la période précédente.

Les enfants voteront pour une couleur et auront la surprise à la rentrée du thème choisi.

Nous rappelons aux familles que pour participer aux temps périscolaires, l'inscription de votre enfant est obligatoire et doit se faire sur votre plateforme BL Enfance et que lors de sa venue au périscolaire du soir, vous devez fournir à votre enfant un goûter ainsi qu'une gourde.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus sont consultables et téléchargeables chaque début de mois sur :

- Page facebook commune de Saint-Ouen
- Site internet www.saintouen41.fr, onglet « PLUS » puis « Ecoles »



Application intramuros (vie locale, scolarité/jeunesse, École élémentaire ou École maternelle, Menus cantine)

Des nouveaux tarifs : une baisse du prix du repas pour 90 % des élèves.

Depuis le 1^{er} avril, une nouvelle tarification sociale répartie en 5 tranches a été votée en conseil municipal.

Dans le cadre du pacte des solidarités et jusqu'en décembre 2027, la commune peut percevoir une subvention de l'Etat de 3 € par repas + 1 € de bonus loi Egalim pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000.

Ainsi le repas à 1 € a été instauré pour ces enfants, qui représentent environ 50 % des écoliers déjeunant chaque jour.



Voici les nouveaux tarifs des repas :

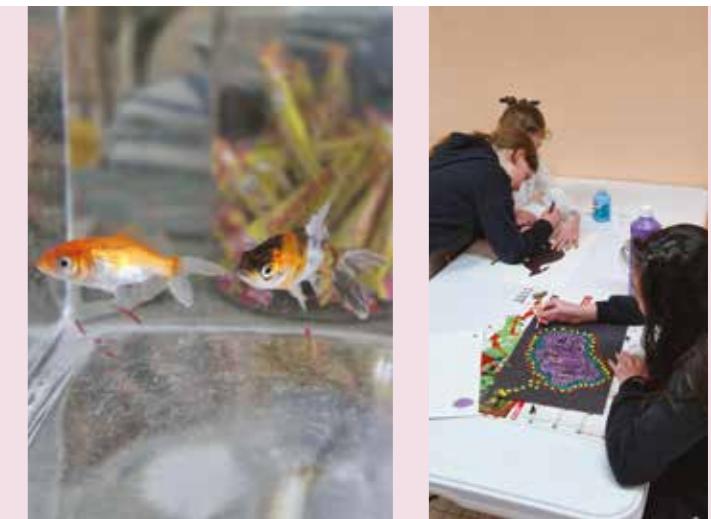
TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	LE REPAS
QF ≤ 1 000	1 €
1 001 ≤ QF ≤ 1 250	3,50 €
1 251 ≤ QF ≤ 1 500	4,00 €
1 501 ≤ QF ≤ 2 000	4,50 €
QF ≥ 2 001	4,78 €

Et les tarifs de l'accueil périscolaire :

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	MATIN	SOIR 16 H 30 À 17 H 30	SOIR 17 H 30 À 18 H 30
QF ≤ 1 000	0.75	0.75	0.75
1 001 ≤ QF ≤ 1 250	1.00	1.00	1.00
1 251 ≤ QF ≤ 1 500	1.35	1.35	1.35
1 501 ≤ QF ≤ 2 000	1.45	1.45	1.45
QF ≥ 2 001	1.50	1.50	1.50

+ d'infos

La directrice du périscolaire reste disponible et accessible sur tous les temps périscolaires (périscolaire du matin, pause méridienne et périscolaire du soir), ainsi que par téléphone au 06 82 17 73 52 ou encore par mail à l'adresse suivante : directionperiscolairestouen@gmail.com. N'hésitez pas à la contacter ou à venir à sa rencontre, pour toute demande ou besoin de renseignements





NOUVELLE RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour cette année scolaire 2025-2026, l'école maternelle accueille 80 élèves, répartis en 3 classes :

- Une classe de petite section, avec maîtresse Dora et l'ATSEM Brenda ;
- Une classe de moyenne section, avec maîtresse Hélène et les ATSEM Katia et Sandra ;
- Une classe de grande section, avec maîtresse Corinne et l'ATSEM Emilie.

Cette année l'équipe enseignante a choisi de travailler conjointement sur certaines thématiques dont le voyage, la journée de la gentillesse, la semaine du goût...

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT GIROND

La rentrée scolaire de septembre 2025-2026 s'est faite cette année encore avec une équipe partiellement renouvelée dont voici la composition, le niveau de classe de chacune des enseignantes ainsi que les effectifs par classe.

CP • 23 élèves - M^{me} FARGEAS (directrice, en classe lundi, mardi, jeudi) et M^{me} MARCEAU (vendredi et un jeudi sur trois) **CP - CE1** • 20 élèves - M^{me} HAUSSERAY (lundi, mardi) et M^{me} CHARLES (jeudi, vendredi) **CE1 - CE2** • 24 élèves - M^{me} MACHARD (lundi, mardi) et M^{me} LOMASZEVICZ (jeudi, vendredi) **CE2** : 24 élèves - M^{me} REVEAU (mardi, jeudi, vendredi) et M^{me} MARCEAU (lundi) **CM1** • 21 élèves - M^{me} GUILLAUME **CM1 - CM2** • 23 élèves - M^{me} PROUTEAU **ULIS** • 12 élèves (déjà répartis dans les autres classes) - M^{me} JARET et M^{me} PICKUP (AESH).

L'effectif de l'école est stable (135 élèves) et en constante évolution avec de nombreuses inscriptions pendant les vacances d'été et même depuis la rentrée.

Comme les années précédentes l'équipe a la chance de pouvoir travailler avec de nombreux personnels qui nous aident au quotidien.

M^{mes} LE GAL et MOREAU interviennent auprès de nos élèves à la BCD de l'école en prenant nos classes une fois par semaine. Mme TERRIER propose quant à elle une séance par période à la Médiathèque à chacune de nos classes autour d'un thème ou d'un projet que nous travaillons en classe avec nos élèves. M^{mes} BERGER et PICKUP AESH interviennent auprès des élèves à besoins particuliers.

Sans oublier les ETAPS de Vendôme qui assurent chaque semaine des interventions en EPS avec nos élèves.

Le RASED d'Anatole France vient compléter l'équipe en travaillant auprès de certains de nos élèves qui ont besoin de leurs compétences.

Mais l'école c'est aussi tout le personnel communal qui travaille sur le temps périscolaire auprès de nos élèves, que ce soit à la garderie, au restaurant scolaire, dans le car. Sans oublier le personnel affecté à la propreté des locaux et des extérieurs.

Comme tous les ans ce bulletin est l'occasion de réaliser une rétrospective des différents projets menés par les classes de l'année scolaire précédente, leur permettant d'acquérir ou de conforter de nombreuses compétences.



Lors de la journée de gentillesse, les élèves des trois classes ont été mélangés pour participer à quatre ateliers différents : peinture des mains pour l'arbre de la gentillesse de l'école, yoga des émotions, lectures d'albums et jeux de société autour des émotions.

En plus de ces projets communs des trois classes, chaque classe participe à des projets qui lui sont propres : participation aux ateliers de la direction de l'attractivité culturelle de Vendôme, participation à la semaine des mathématiques, classe dehors, festival Cinécole en vendômois et d'autres journées à thème...

Les élèves sont épanouis à l'école et les sourires sont communicatifs !

L'équipe enseignante

POMPES FUNÈBRES Funérarium MARBERIE BRILLARD SARL

SARL BRILLARD PIERRE

13, route de la grande chaînée
41100 SAINT FIRMIN DES PRES

02 54 23 43 95
brillardfuneraire@orange.fr



Organisations des obsèques
Tous travaux de marbrière
Contrats obsèques
Permanence téléphonique
7 jours/7

INEO UNE MARQUE DE EQUANS

INEO RESEAUX CENTRE ATLANTIQUE

Centre de Travaux de Vendôme

15, rue Jacques Cartier
41100 SAINT OUEN
Tél. 02 54 73 92 16

ECLAIRAGE PUBLIC
Installations neuves et entretien
Eclairage de carrefours, terrain de sports
Signalisation et régulation routières
Illuminations de sites, monuments
Illuminations de fêtes
Borne de recharge électrique

LIGNES ELECTRIQUES

Lignes aériennes et souterraines HTA - BT
Postes de transformation
Lignes télécommunication



AUTOSUR ST-OUEN

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
autosur.fr



Tél. 02 54 73 11 00
CTAV Hervé Joly
12, rue Roger Salengro
41100 SAINT-OUEN



Cave
du Vendômois
Les Vignerons du Vendômois
60 av du Petit Thouars - 41100 Villiers-sur-Loir
Tel : 02.54.72.90.69
Email : caveduvendomois@wanadoo.fr

[Caveduvendomois](#) [Cave du Vendômois](#)



VOS SERVICES
E.Leclerc **LOCATION**
Avec Location E.Leclerc,
louez de tout, tout simplement.

Découvrez
nos produits



Louez tout le matériel
dont vous avez besoin à prix E.Leclerc

E.Leclerc **Vendôme**

INFO ET TARIFS AUPRÈS DE NOTRE SERVICE LOCATION SITUÉ AU SAV AU 02.54.72.27.38
OU PAR MAIL À L'ADRESSE SAV@VENDOME.LECLERC
OU SUR VENDOME.LOKKI.RENT

Krys™

KRYS SAINT-OUEN

Nicolas Chevard
5b Route de Paris
C.C. Carrefour Market
41100 Saint-Ouen

02 54 77 28 69
saintouen@krys.com
krys.com

Spécialiste des verres progressifs

Tiers-payant toutes mutuelles
2^{ème} paire pour 1 € de plus



COMMUNICATION

Développement durable & Citoyenneté participative



OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

Samedi 27 septembre, 6^e édition de l'opération organisée à Saint-Ouen. Une quinzaine de participants se sont retrouvés sous le soleil à la plaine Saint-Exupéry. Ils ont nettoyé certaines rues et chemins de la commune. Une grosse récolte avec près de 1000 litres ramassés en moins de 2 heures.

AIDEZ-NOUS À GARDER LA COMMUNE PROPRE. RAMASSEZ VOS DÉCHETS !

La plaine Saint-Exupéry est une zone sans poubelles : de grands bacs avec tri sélectif sont installés sur les 2 parkings. **Pensez à y déposer vos déchets.**

Vous pouvez emprunter un kit de ramassage des déchets disponible en mairie tout au long de l'année. **Pinces, sacs et gants vous sont fournis gratuitement.**



DES VÉLOS CARGO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La commune devrait recevoir, au premier trimestre 2026, des vélos à assistance électrique. Ils sont entièrement financés par les primes CEE et vont coûter 0 € pour leur achat.

Les primes CEE sont des aides financées par les fournisseurs d'énergie pour encourager des actions écologiques. Ainsi les agents et élus pourront les utiliser pour leur déplacement professionnel dans la commune et les environs, à la place de véhicules thermiques.



LES COMPOSTEURS COLLECTIFS : DES MOMENTS DE RENCONTRE & DE PARTAGE

4 lieux de compostage collectif sont répartis sur la commune. Vous apportez vos déchets biodégradables et vous récolterez du compost pour vos plantations !

Les rendez-vous réguliers organisés par l'association Athéna, mandatée par Valdem, sont des moments conviviaux pour se retrouver, échanger et entretenir le composteur (brassage, distribution de compost).

Malheureusement, sur certains sites, les apports des particuliers sont nombreux mais peu de participants sont présents lors de ces rencontres : quel dommage !

Une petite heure de votre temps serait nécessaire pour la pérennité des composteurs collectifs.



Laure Cuenet

Adjointe déléguée à la vie scolaire, à la citoyenneté participative, au développement durable et à la communication

BUDGET PARTICIPATION 5^e ÉDITION



Réalisation d'une fresque sur le mur de la plaine Saint-Exupéry, par des jeunes accompagnés par le graffeur incognito du Service Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois



Installation d'une balançoire portique à l'étang de Saint-Ouen

Réfection de terrains de pétanque et contour des tables de ping-pong au Clos de bel air et autres quartiers



Élargissement de la passerelle située Rue Barré Saint-Venant pour traverser le ruisseau

ÉVÉNEMENTS

*Cérémonie des voeux du maire
& accueil des nouveaux habitants*
Vendredi 10 janvier 2025



*Café partagé pour les voeux du maire
aux entreprises*
Le 20 janvier 2025



Réunions de prévention
(vol, cybermalveillance et spécial senior)
organisées par la police nationale
les 20 mai et 30 septembre 2025



*Réunion annuelle de quartier
avec les habitants*
Les 21 et 25 novembre 2025



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent à 4 élus pour plus de 20 années passées au service de la commune. (De gauche à droite).

Jacky Rousseau, élue de 1995 à 2001 et de 2004 à 2008 comme conseiller municipal puis de 2008 à 2020 comme adjoint et depuis 2020 conseiller municipal : 27 ans.

Véronique Champdavaine, élue conseillère municipale de 1995 à 2001 puis depuis 2008, adjointe au maire totalisera 24 années au service de la commune, vice-présidente de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois.

Aline Hacquel, élue conseillère municipale de 1995 à 2001 et depuis 2008 à maintenant atteindra aussi les 24 années.

Jeanine Vaillant, élue conseillère municipale depuis 2004, adjointe durant 14 années avant d'être élue maire en 2022, élue communautaire et vice-présidente de Valdem atteint 22 années d'élue au service des Audoniens.



19 MARS
Journée nationale du souvenir
à la mémoire des victimes de la guerre
d'Algérie et des combats
en Tunisie et Maroc



8 MAI



*Remise de médaille
à M. Dahuron Guy
pour ses 30 années
de porte-drapeaux*



Les cérémonies commémoratives

*Cérémonie commémorative
en souvenir des fusillés de Nioche du
10 AOÛT 1944*



*Cérémonie du
11 NOVEMBRE
avec les enfants
de l'école*



SPORT & Associations



LE 5^e FORUM DES ASSOCIATIONS

Un grand merci aux membres des associations qui ont bravé la pluie et sont venus participer au 5^e forum des associations. Regroupées sous 4 barnums et dans une excellente ambiance, les associations ont pu échanger sur leurs organisations et évoquer entre autres le manque de bénévoles ou l'exigence grandissante des adhérents...

Merci à tous de faire vivre notre commune !



CONSTRUIRE ENSEMBLE,
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Votre Mission Locale vous accueille :

- 71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME
- 02 54 77 14 87
- Mission Locale du Vendômois
- www.mi-vendomois.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT CEJ

- Un parcours personnalisé animé par des ateliers (sport, culture, santé, emploi, confiance en soi, mobilité, découverte du territoire, ...) et des temps individuels
- Mise en situation professionnelle par des stages
- Durée de 6 mois
- Allocation mensuelle



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yép's...), logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention dématérialisée
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure



ALSO BASKET

Une saison 2024-2025 placée sous le signe de la continuité et de l'ambition

L'ALSO a compté 279 licenciés cette saison, confirmant la belle dynamique du club. Chaque samedi, nos jeunes - filles et garçons - ont représenté avec fierté les couleurs de Saint-Ouen sur les terrains.

Le basket féminin poursuit sa progression, avec une équipe dans chaque catégorie d'âge.

• **Jeunes féminines** : Les U18 filles se sont illustrées en disputant la poule titre régionale, confirmant le haut niveau de formation du club.

• **Jeunes masculins** : Les équipes garçons continuent de progresser avec sérieux et de belles performances.

• **Mini-basket** : Les plus jeunes (U7, U9, U11) ont profité d'une saison riche en apprentissages, en jeux et en découvertes, avec une belle énergie lors des rassemblements.

• **Seniors Région 3 (masculins)** : L'équipe a assuré son maintien cette saison, avec un groupe mêlant jeunesse et expérience.



• **Deuxième équipe senior garçons** : En nette progression, elle confirme son potentiel et devient un véritable relais pour l'équipe fanion.

• **Seniors féminins** : Deux équipes étaient engagées au niveau interdépartemental cette saison, témoignant de la croissance continue du basket féminin au club.

• **Groupe loisir** : Fidèle à l'esprit du club, il continue de se développer dans une ambiance conviviale et inclusive.

L'encadrement, assuré par nos deux salariés, garantit une formation de qualité. Ils interviennent également dans les écoles de Saint-Ouen dans le cadre des dispositifs périscolaires et des Opérations Basket École.

La vie du club est aussi rythmée par des événements internes favorisant la cohésion, la convivialité et l'esprit associatif. Malgré quelques ajustements au sein du comité directeur, la dynamique reste intacte pour préparer l'avenir sereinement.

Un immense merci à tous nos bénévoles, adhérents, à la commune de Saint-Ouen, ainsi qu'à nos partenaires et sponsors pour leur soutien fidèle.

Le Président, Guillaume COURTIN

+ d'infos

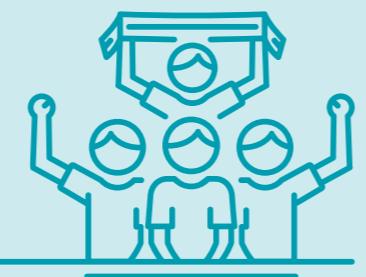
Ensemble des informations du club disponibles sur notre site internet alsobasket41.kalisport.com

[f](#) [i](#) ALSO BASKET



Dates à retenir en 2026

- 28 mars : Loto
- 3 mai : Vide dressing



ALSO FOOTBALL

L'AL Saint-Ouen football continue sur sa lancée.

Le projet débuté il y a maintenant 3 ans avance bien et progresse bien.

Le nombre de licenciés augmente d'année en année et tous nos licenciés brillent le week-end sur les terrains du Loir-et-Cher.

Les effectifs jeunes continuent à s'étoffer avec depuis la saison dernière des équipes dans chaque catégorie de U7 à U15.

Dans toutes nos catégories nous avons constaté beaucoup d'amélioration et de progression.

De nouveaux abris de touche pour les joueurs



Ces résultats sont le fruit d'une formation solide encadrée par des éducateurs qui continuent à se former pour assurer au mieux les entraînements et la progression de nos futurs jeunes.

Concernant nos seniors, notre équipe 1 a été promue en 1^{ère} division départementale et notre équipe 2 s'est maintenue en 3^{ème} division départementale.

Une saison réussie avec des objectifs atteints.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur de nombreux sponsors et de pouvoir en accueillir de nouveaux chaque année.

Un grand merci de leur soutien et de croire en notre projet, sans quoi notre club aurait beaucoup de mal à exister.

Un grand merci au comité directeur, aux bénévoles, aux éducateurs, à nos arbitres et à tous les parents pour leur aide au quotidien nous permettant de mener à bien notre projet.

Merci aussi à la mairie pour l'entretien de nos locaux, pour les investissements effectués, pour notre complexe garantissant un bel accueil à nos licenciés et aux visiteurs. À très vite au sein de notre enceinte sportive.

Président, M. Pidou Dimitri



AMICALE LAÏQUE ST-OUEN TENNIS

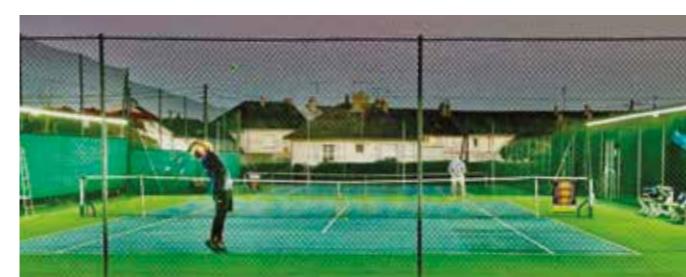


L'Also Tennis souhaite mettre l'accent sur l'accueil des enfants au sein du club. Pour cela, nous allons mettre en place un partenariat avec l'école élémentaire de Saint-Ouen. Une séquence de découverte du tennis va être proposée à l'équipe enseignante, composée d'un nombre de séances à définir dispensées par un diplômé d'état qui œuvre au sein de notre club.

Nous nous engageons également pour le développement du tennis féminin, en déclin depuis plusieurs années dans les clubs. Grâce à de nouveaux recrutements, nous devrions pouvoir réinscrire une équipe en compétition.

Dès cette année, nous allons remettre en place un tournoi interne afin de créer de la cohésion entre adhérents, dynamiser notre club et la pratique du sport dans notre commune.

La création d'une page Facebook « AL ST OUEN Tennis » permet dès cette année de suivre l'ensemble des événements de notre club.



Agenda du club en 2026

- **Janvier à mars** : tournoi interne au club
- **Vacances de Pâques** : stage perfectionnement pour enfants. Plateau balle rouge pour enfants (mini tournoi local pour l'élaboration des niveaux)
- **Avril, mai** : championnat par équipes seniors (2 équipes masculines et une équipe féminine)
- **Du 20 au 28 juin** : tournoi homologué par la fédération de notre club (non classé, 15/1)
- **14 septembre** : reprise des cours hebdomadaires pour enfants et adultes
- **Vacances de la Toussaint** : stage de perfectionnement pour enfants
- **Septembre, octobre** : championnat par équipes seniors + (2 équipes inscrites pour les plus de 35 ans et pour les plus de 55 ans)
- **Novembre** : assemblée générale du club
- **Novembre, décembre** : championnat par équipes seniors (2 équipes masculines et une équipe féminine)
- **Vacances de Noël** : stage de perfectionnement enfants



LES MARCHEURS AUDONIENS

Les Marcheurs Audoniens proposent des marches soutenues et dynamiques (rythme 4,5/5 km/h). Ils vous feront découvrir des richesses naturelles, de la faune à la flore, ainsi que la diversité patrimoniale de notre belle région.

Il n'y a pas besoin de voyager beaucoup pour être saisi par la beauté simple de l'environnement qui nous entoure.

Nos circuits vous emmèneront à la découverte des chemins du Perche Vendômois entre bocages et « Roussard ».

La vallée du Loir vous réserve de belles surprises où se cachent des villages au charme d'antan, des vignobles, des maisons troglodytiques nichées dans les falaises de Tuffeau.

Avec ses paysages vallonnés, ses forêts, ses vallées et ses rivières, le Loir-et-Cher et quelques départements limitrophes dont la Sarthe, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire vous feront profiter de paysages magnifiques où chaque coin révèle des trésors d'un passé riche et fascinant.

Découvrez les sentiers autrement et venez partager des moments de convivialité et de plaisir avec nous le temps d'une randonnée, autour d'un pique-nique ou au détour d'un village.



PÉTANQUE AUDONIENNE

Voilà bientôt un an que notre club a vu le jour, et quelle belle aventure !

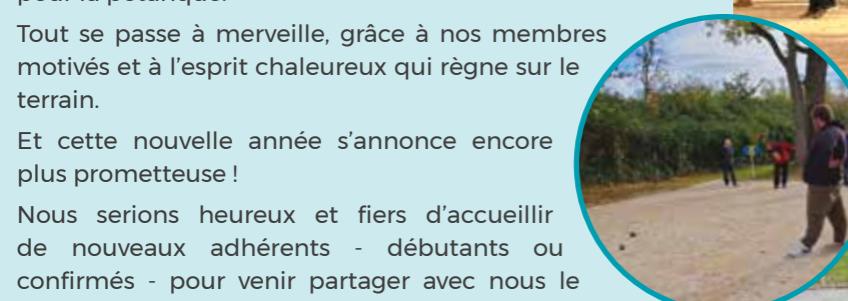
Des parties animées, des moments de convivialité, de belles rencontres et surtout... une passion partagée pour la pétanque.

Tout se passe à merveille, grâce à nos membres motivés et à l'esprit chaleureux qui règne sur le terrain.

Et cette nouvelle année s'annonce encore plus prometteuse !

Nous serions heureux et fiers d'accueillir de nouveaux adhérents - débutants ou confirmés - pour venir partager avec nous le plaisir de jouer, de progresser et de passer de bons moments ensemble.

Rejoignez le club Pétanque Audonienne, venez pointer, tirer, rigoler et faire partie d'une belle équipe !



Rejoignez-nous pour 2 jeudis par mois

Ces balades 15/17 km - en demi-journée (20/25 km sur la journée complète) seront des moments de rencontres avec d'autres randonneurs et création de liens sociaux.

Annuellement, nous vous proposons deux très belles escapades en France.

- Un séjour d'une semaine fin avril (mer ou montagne) ;
- Un séjour de 4 jours en septembre (découverte d'une région).



+ d'infos

N'hésitez pas à nous contacter pour une, voire 2 randonnées d'essai.

lesmarcheursaudoniens@gmail.com

Les Marcheurs Audoniens • Salle des Associations

36 rue Georges Carré, 41100 SAINT-OUEN



L.A.S. DANCE ASSO



L'AS Dance Asso, association Audonienne depuis septembre 2017.

Des animateurs bénévoles pour la danse : ÉMILIE, NATHALIE & FABRICE, pour la Salsa Cubaine et pour la Bachata. ÉMILIE et FABRICE pour le Lindy-Hop nouvelle danse proposée pour cette saison. Fortuné et isabelle BITSINDOU avec L'UPSYV : pour les danses en ligne.

Des professionnels :

CELINA LEVIER vous propose des cours de YOGA ainsi que des cours de QI GONG.

SYLVIE LOURME : pour les cours de SWISS-BALL, PILATES, STRETCHING et BODY-ZEN.

Pour cette saison 2025-2026, nous vous proposons 13 créneaux différents. Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre belle salle des Associations plus de 350 participants. Merci de votre confiance. L'AS Dance Asso est affiliée à la Fédération Française de la Danse (FFD) pour la Salsa, la Bachata et le Lindy-Hop.

L'UPSYV, association vendômoise créée par le Dr Fortuné Bitsindou, explose en termes de participants. Plus de 150 personnes viennent apprendre les chorégraphies créées par Fortuné et Isabelle son épouse : tous deux bénévoles et férus de danses depuis de nombreuses années. Chorégraphies accessibles à toutes et tous et clairement thérapeutiques ! Venez nous retrouver lors des bals proposés par l'UPSYV pour un bon moment de détente, de plaisir, d'amusement, une vraie bouffée d'oxygène ! L'AS Dance Asso reverse à l'UPSYV, toutes les sommes récoltées pour les inscriptions à ses cours. L'UPSYV est une association qui aide et soutient les familles dans les moments les plus douloureux de leurs vies.

Bal avec Estelle Laroche, le vendredi 20 mars 2026, 20 h 30 à la salle des Associations de Saint-Ouen.



Événements marquants de 2025

• Le 26 avril nous avons participé aux Bouchons de Blois lors de sa venue aux Grands Prés de Vendôme. Nous avons proposé des danses suivant une idée d'Olivier Simonin (association VALVE 41) : une date, une voiture, une danse. Ce fut une très belle expérience. Nos danseurs bénévoles n'ont eu que quelques semaines pour s'entraîner. Nous avons relevé le défi, et c'était une chouette expérience.

• **Le 28 juin** : démonstration de nos danses lors de la fête de l'étang organisée par St-Ouen en Fête.

• Notre animateur bénévole Fabrice assure également la partie DJ de cette soirée pour Saint-Ouen en Fête. (**Nous vous donnons rdv pour l'année prochaine, le 27 juin 2026**).

• Nos mensuelles au Loup Perché, faubourg Chartrain à Vendôme : Soirées GRATUITES, ouvertes à toutes et à tous. Une initiation de danse avant la soirée est proposée (consommation obligatoire afin de remercier les établissements qui nous reçoivent gracieusement). Venez vous amuser et passer de belles soirées avec nous.

On y sera les 6 février 2026, 6 mars 2026 et 5 juin 2026.

• Journée des Associations le samedi 6 septembre 2025 au Parc Ronsard à Vendôme, avec une remise de 10 % pour les nouveaux inscrits. Nous avons eu énormément de monde et d'inscriptions ! Merci de votre venue.

• Journée Portes Ouvertes le 8 septembre 2025 à la salle des Associations de Saint-Ouen, avec une remise de 10 % pour les nouveaux inscrits. Encore une belle soirée avec beaucoup de visiteurs et d'inscriptions.

nos soirées 2025-2026
ou "Loup Perché"

L.A.S DANCE ASSO
Vendredi 3 octobre 2025
Vendredi 7 novembre 2025
Vendredi 6 février 2026
Vendredi 6 mars 2026
Vendredi 5 juin 2026

Dates à retenir pour 2026

SAMEDI 11 AVRIL 2026 voir affiche*

Nous vous proposons une soirée exceptionnelle !

Concert d'un ensemble de Jazz avec 15 musiciens et une chanteuse !

Le groupe FMI (Fous de Musiques Improvisées) viendra vous présenter son répertoire de jazz/swing sous la forme d'un BIG BAND. Certains de nos élèves participeront et vous présenteront quelques danses lors de ce concert unique dans le Vendômois.

Les réservations sont ouvertes dès le 6 janvier via HelloAsso ou par téléphone (15 € le concert seul). Attention, places limitées et ça va partir très vite.

Le concert sera suivi, à partir de 23h d'une soirée S-B-K et généraliste ouverte à toutes et à tous. (5 € la soirée dansante seule).

• **SAMEDI 5 SEPTEMBRE** comme tous les ans, nous serons présents à la journée des Associations de Vendôme.

• **LUNDI 7 SEPTEMBRE** Portes ouvertes à la Salle des Associations de Saint-Ouen.

SAMEDI 11 AVRIL 21h
SAINT-OUEN (41)
salle des Associations - rue Georges Carré (ouverture des portes à 20h30)

L'AS Dance asso vous présente son CONCERT JAZZ/SWING suivie à 23h d'une SOIREE SB-K & GENERALISTE

CONCERT = 15 € (places limitées)
SOIREE = 5 €
RESERVATIONS : <https://www.helloasso.com/associations/l-as-dance-asso/evenements/soiree-concert-en-dansante>

06 60 19 21 73
lasdanceasso@gmail.com
BUVETTE
FMI

+ d'infos
Lieu des cours
Salle des Associations
36, rue Georges Carré
41100 Saint-Ouen
OU
Salle Schatteman
Rue Maryse Bastié
41100 Saint-Ouen
L'as Dance
lasdanceasso@gmail.com
dances-saint-ouen-vendome.jimdo.com
06 60 19 21 73 (Sylvie)
06 40 99 74 66 (Fabrice)
Siège social
15, rue Salvador Allende
41100 Saint-Ouen



CLUB TOUT TERRAIN DU VENDOMOIS

Le Club Tout Terrain du Vendômois est une association qui est basée à Saint-Ouen. L'activité principale du CTTV est la pratique de moto-cross. Son terrain de cross est situé au lieu dit « Chêne Carré » à Pezou.

Nous avons 25 licenciés.

Nous accueillons également des pilotes licenciés de clubs extérieurs lors de nos ouvertures du terrain, environ 2 fois par mois, le Samedi ou le Dimanche.

Le terrain est ouvert à tous pilotes à partir de 5 ans avec la licence FFM et les équipements de sécurité pour rouler en moto.

Si vous voulez adhérer au club du CTTV, il faut remplir un bulletin d'adhésion du club et prendre une licence sur le site de la FFM.

Quelques uns de nos pilotes font le championnat de ligue, moto-cross et enduro.

Cette année nous avons organisé la 7e édition Rando VTT « La Rand'audonienne » au départ de l'étang de Saint-Ouen. Nous avons accueilli 285 participants.

+ d'infos

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur notre page Facebook ou au 06 11 62 17 24

f Club-Tout-Terrain-du-Vendômois-CTTV

Renseignements :
gaetan.trouillebout@orange.fr

DOM~TOM⁴¹

« l'association au centre de la créolité »

DOM TOM 41 est une association qui souhaite vous faire découvrir ses saveurs créoles et exotiques.

POUR 2026

- Notre Assemblée Générale se déroulera le samedi 17 janvier à la Salle des Associations ;
- Nous organisons notre soirée annuelle le samedi 28 novembre à la Salle des Associations.

L'équipe DOMTOMnientes

+ d'infos

assodomtom41@gmail.com • 07 82 83 69 32

f DOM TOM 41



Nous sommes au marché de Selommes,

le 4^e dimanche du mois.

Nous vous proposons des prestations pour vos événements.



SAINT-OUEN EN FÊTE

L'association Saint-Ouen en Fête vous fait part de ses prochains événements pour l'année 2026

SAMEDI 14 MARS 2026

Sur réservations, informations à venir
SOIRÉE KARAOKÉ ET DANSENTE avec Denis' Anim sur le thème du printemps. Salle des Associations.
Il n'y aura pas de places pour tout le monde... Attention, ça part très très vite.

SAMEDI 25 AVRIL 2026

Assemblée Générale à 10h - Salle Schatteman
Présentation des projets à venir, organisation des événements programmés pour l'année en cours. Renouvellement d'une partie du bureau en 2026. Venez rejoindre notre équipe très dynamique qui se démène pour proposer des animations dans notre commune. On a besoin de toi !

SAMEDI 27 JUIN 2026

Fête de l'étang et Fête musicale
On réitère la grande fête proposée l'année dernière, démos de danses d'associations du Vendômois, expo de voitures, venue du RAC-41, balades en voitures de prestige, atypiques et / ou anciennes (voire très anciennes !)-(sous réserve de leurs disponibilités). Une belle soirée animée par DJ Fabrice et Estelle Laroche qui vous feront danser et le feu d'artifice offert par la municipalité. Buvette et restauration.

EN JUIN 2025, c'était vraiment un moment incroyable, il a fait chaud, trop chaud, mais nous avons réussi un événement unique dans le Vendômois. Le feu d'artifice était incroyable, merci à la municipalité de nous offrir un tel moment magique. Nous avons besoin de bras pour ce gros événement, viens nous rejoindre.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

VIDE-GRENIER à l'étang
Dans un cadre exceptionnel, uniquement sur réservation, dès mi-juillet vous pouvez prendre contact avec nous. Restauration et buvette sur place. Appel aux bénévoles pour cet événement.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026

NOËL des ENFANTS de Saint-Ouen
Nous offrons aux enfants de Saint-Ouen une matinée à la patinoire de Vendôme. De plus, sur inscription, les enfants : des petits et jusqu'au CM2, se verront remettre à la patinoire, un sac de friandises offert par Saint-Ouen en Fête.



Saint-Ouen en Fête a besoin de vous pour animer notre beau village. Une équipe très dynamique qui n'attend que toi, allez viens nous rejoindre !

Surveillez le sac de votre / vos enfant (s) début novembre, le bulletin à nous redonner sera distribué par les enseignants (tes). Merci pour leur aide.



FPV41



FPV41

Nous vous invitons à notre Assemblée générale le samedi 25 avril 2026 à 10 h à la salle SCHATTEMAN.

Saint-Ouen en Fête a besoin de vous pour animer notre beau village.

Renouvellement d'une partie du bureau en 2026.

UNE ÉQUIPE TRÈS DYNAMIQUE QUI N'ATTEND QUE TOI, ALLEZ VIENS NOUS REJOINDRE !

+ d'infos

36 rue Georges Carré • 41100 Saint-Ouen
stouenfete@gmail.com • 06 60 19 21 73

f St Ouen en Fête



ENTRÉE GRATUITE
www.st-ouen-en-fête.grandvidegreniers.fr
06.60.19.21.73
stouenfete@gmail.com

ASSOCIATION SAUVEGARDE VALLÉE DE SAINT-OUEN

L'ASSOCIATION A POUR BUT

Œuvrer pour la protection des espèces animales et végétales, préserver les milieux et sites naturels de notre commune, faire connaître l'histoire de la commune, engagement permanent dans le maintien des chemins communaux en relation avec la municipalité, gérer le verger conservatoire de la vallée (120 arbres fruitiers environ), mener des actions éducatives en organisant dans l'année de nombreuses manifestations.

L'ASSOCIATION se compose de 108 adhérents.

Présidente : Brigitte BRIANNE • 06 38 04 58 26
brigitte.brianne@orange.fr

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2026

Dimanche 25 janvier

Assemblée Générale à 9h30 au siège social
(ouvert au public)

Dimanche 8 mars

Randonnée pédestre, départ étang communal dès 7h30 sous l'égide du CDRP 41

Samedi 14 mars

Démonstration de taille des arbres fruitiers, et taille fructification du pêcher rue Barré de Saint-Venant de 15 h à 15 h 30

Dimanche 12 avril

Sortie nature RDV et départ du siège social à 9h

Samedi 2 mai à confirmer

Sortie nature spéciale ORCHIDÉES

RDV et départ du siège à 14 h 30

Samedi 20 juin

Vente de pains BIO, cuits au four à bois, à commander jusqu'au 10 juin 06 38 04 58 26

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine

Vendredi 25 septembre à confirmer

Ramassage des déchets dans la nature avec les écoles de Saint-Ouen, RDV et départ de la Mairie à 13 h 30

Dimanche 11 octobre

Fête de la pomme au 31, rue Barré de Saint-Venant de 10 h à 18 h

Samedi 12 décembre

Fabrication de bouquets et couronnes de Noël au siège de l'ASV de 15 h à 17 h, Participation de 5 € pour les petites fournitures, boules, etc.

Inscription souhaitée au 05 38 04 58 26



Exposition les écoles de Saint-Ouen autrefois
Septembre/Octobre 2025

+ d'infos

31, rue Barré de Saint-Venant • 41100 Saint-Ouen
02 5477 39 90 ou 05 38 04 58 26 • asv41100@gmail.com
www.asv41100.wixsite.com



UNC DE SAINT-OUEN

Cette année, nous avons représenté notre section au congrès départemental de Saint-Laurent-Nouan ; présence de 400 personnes et 90 porte-drapeaux. Ce congrès se tiendra à Vendôme en 2026.

Nous avons aussi inauguré une plaque en hommage aux combattants d'Afrique du Nord à La Ville-aux-Clercs et à Busloup. Un après-midi a été organisé à Thoré-La-Rochette où nous avons pris le train touristique. Nous pensons renouveler une autre sortie l'année prochaine.

Pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons plus organiser un voyage de fin d'année ; cela devient difficile pour nous de trouver assez de personnes pour remplir un bus.

Le Bureau souhaite à ses adhérents et aux Audoniens une bonne année 2026.



**RECHERCHE
PORTE-DRAPEAU**
Ouvert à tous : garçons et filles, jeunes et adultes, mineurs et majeurs !

Être disponible
aux cérémonies
commémoratives.



MANIFESTATIONS POUR 2026

- 15 janvier : assemblée générale
- 5 février : journée jeux
- 9 avril : journée jeux
- 25 juin : repas
- 10 septembre : journée boules
- 5 décembre : commémoration



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

L'U.N.R.P.A. est la plus ancienne association de défense des retraités, créée en 1945, leur offrant la possibilité de sortir de l'isolement et de maintenir en forme le corps et l'esprit.

Malgré les peines et les préoccupations de chacun, la convivialité reste toujours de mise. Nous vous accueillerons avec plaisir.

La section locale de Saint-Ouen propose à ses adhérents tout un programme d'activités diversifiées.

Grace à notre équipe bénévole et dévouée, que je remercie au passage, nous proposons pour l'année 2026, les manifestations suivantes :

- Cartes, jeux divers le mardi après-midi ;
- Randonnées pédestres le mercredi après-midi ;
- Galette des rois ;
- Une journée Alsacienne ;
- Déjeuner, goûter, jeux au Foyer des Jeunes Travailleurs ;
- Une journée Sicilienne ;
- Une croisière « Passage de Loire » ;
- Une journée récréative à Courtirat ;
- Un voyage en Camargue.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Associativement vôtre



+ d'infos

ENSEMBLE & SOLIDAIRES • UNRPA

36, rue Georges Carré • 41100 Saint-Ouen

Ensemblesolidaires41saintouen@gmail.com

06 09 56 01 45

Président U.N.R.P.A. Section locale de Saint-Ouen

Jean-Pierre COUDRAY • 02 54 77 73 21

INTER RUBIK

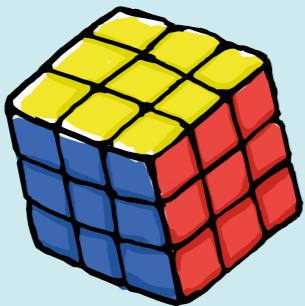
Notre association « Inter-Rubik » organise tous les ans une compétition interscolaire qui consiste à utiliser des Rubik's Cubes pour quatre épreuves :

- 1 · Inter-Rubik 3x3x3 ;
 - 2 · Expert10 3x3x3 ;
 - 3 · 2x2x2 ;
 - 4 · Mosaïque : faire des fresques plus ou moins grandes.
- Les inscriptions sont ouvertes pour la 19^e édition en 2026.

Notre prochaine manifestation sera la finale, le mercredi 20 mai 2026, avec les meilleures équipes au Minotaure à Vendôme.

+ d'infos

Vous pouvez toujours nous joindre au 06 30 10 39 41 et également consulter notre site internet www.interrubik.org



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DE SAINT-OUEN

Besoin d'un petit coup de main pour les devoirs ou pratiquer la langue de Shakespeare ?

L'association « Pour les enfants de Saint-Ouen » a repris ses séances d'aide aux devoirs et initiation à l'anglais !

Dans une ambiance bienveillante, nos bénévoles et salariée accompagnent les enfants dans leurs révisions, leurs leçons et leurs exercices.

Rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 45 à 17 h 45*.

Notre objectif : que chaque élève retrouve le plaisir d'apprendre et la confiance en soi.

Miss Hannah initie l'anglais aux jeunes enfants de façon ludique à travers les jeux, lectures et chansons.

Rendez-vous le mercredi matin de 10 h 15 à 11 h 00 et de 11 h 15 à 12 h 00*.

Une séance de conversation anglaise dédiée aux adultes le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00*.

*uniquement en période scolaire

Tous les enfants et adultes sont les bienvenus !

Afin de collecter des fonds et promouvoir notre cause, nous avons participé au marché de Noël de la Résidence Soleil le vendredi 28 novembre 2025.

+ d'infos

Renseignements et inscriptions : **Sylviane VELLUET**
17 bis, rue Maryse Bastié - 41100 Saint-Ouen
etudesaintouen41@gmail.com · 06 68 93 16 63

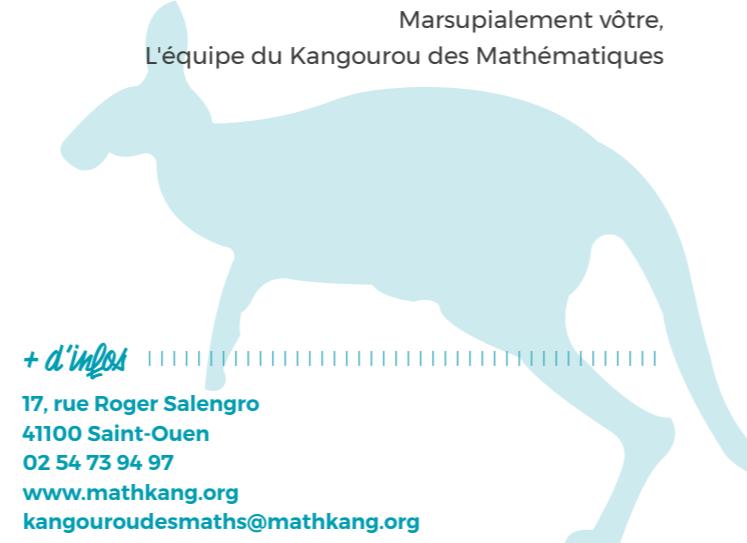
LE KANGOUROU DES MATHÉMATIQUES

Le Kangourou des mathématiques entre dans sa 36^e année et continue de réunir des millions de jeunes dans le monde autour de son JEU-CONCOURS.

Le Kangourou 2026 aura lieu le jeudi 19 mars. Les inscriptions sont ouvertes et pour cela vous pouvez consulter notre site internet www2.mathkang.org/default.html

Marsupialement vôtre,

L'équipe du Kangourou des Mathématiques



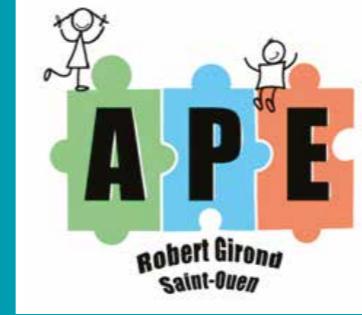
+ d'infos

17, rue Roger Salengro
41100 Saint-Ouen
02 54 73 94 97
www.mathkang.org
kangouroudesmaths@mathkang.org



APE

L'Association de Parents d'Elèves (APE) a pour but de rassembler les familles et de récolter de l'argent pour permettre aux élèves du groupe scolaire Robert Girond de réaliser de nombreux projets.



Pour cela elle organise différentes actions comme des ventes (madeleines BIJOU, viennoiseries, tickets de tombola...), une bourse aux jouets... Certains événements regroupent plusieurs générations comme le carnaval qui est organisé avec la Résidence Soleil. Cette année les enfants ont encore réalisé des activités manuelles avec les résidents, cela a plu aux petits comme aux grands ! Sans oublier le défilé !

Fort de ce bel engouement, une nouvelle rencontre est déjà programmée : le 10 décembre 2025 au Foyer Soleil, petits et grands pourront se retrouver autour d'une activité jeux de société, pour prolonger ces instants de partage et de plaisir.

L'APE organise également un autre moment convivial, la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 20 juin, les élèves sont venus nombreux avec leurs parents et leurs grands-parents. Nous remercions chaleureusement les parents et les enseignants qui ont pris de leur temps pour participer à l'installation, à la tenue des stands ainsi que leur présence sur ce temps de fête. Les enfants se sont beaucoup amusés, et les classes élémentaires ont eu le plaisir de présenter les danses apprises à l'école.

Grâce aux différentes ventes, l'association a contribué à différents financements :

- Spectacle du mois de novembre pour les PS/MS/GS ;
- Achat d'outils pédagogiques pour les maternelles ;
- Participation aux activités USEP des CP/CE1/CE2/CM1/CM2 (p'tits bals) ;
- Participation à divers projets (abécédaire GS/CP, projet musique, projet voile, Archeovillage, séjour à Arville).

LES ACTIONS PRÉVUES

- 10 décembre : jeux de société à la Résidence Soleil
- Janvier : vente de madeleines Bijou
- 28 mars : carnaval
- 29 mars : bourse aux jouets
- Mi-mars : vente de viennoiseries
- 19 juin : fête de l'école



+ d'infos

Envie de vous impliquer ? Que vous ayez des idées ou un peu de temps, rejoignez l'équipe de l'APE ! Votre aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est précieuse pour faire vivre nos projets et offrir de beaux souvenirs à nos enfants. Contactez-nous : ape.rgirond.saint.ouen@gmail.com L'APE c'est Nous + Vous !



ALSO HOUSSAY

Un été plein de sourires au Centre Claude Leroux

Encore une fois, le Centre de loisirs de Houssay a vibré tout l'été au rythme des rires, des jeux et des rencontres ! Du 7 juillet au 1er août 2025, 225 enfants ont profité d'un mois riche en découvertes, encadrés par une équipe d'animation mêlant visages familiers et nouvelles recrues.

Avec près de 2250 journées de présence, soit une moyenne de 118 enfants par jour, le centre signe sa deuxième meilleure fréquentation depuis 1996 : une belle réussite collective qui fait chaud au cœur !

Une équipe soudée, moteur de la réussite

Sous la direction bienveillante de Philippe et Sandra, entourés d'une équipe d'animation de 16 à 21 membres selon les semaines, l'été s'est déroulé dans la bonne humeur et l'esprit d'équipe. Animateurs, cuisiniers, personnels de service et bénévoles ont uni leurs forces pour offrir aux enfants des vacances en plein air qui incarnent les valeurs animant l'Amicale : solidarité, partage et éducation populaire.

Des moments forts et conviviaux

Les camps d'ados à Sablé-sur-Sarthe et Lavaré, ainsi que le stage d'équitation aux Bellezéveries à Azé, ont marqué les esprits. Les jeunes campeurs ont même inauguré une nouvelle grande tente familiale, achetée par l'association pour plus de confort lors des journées pluvieuses, preuve que rien n'arrête l'esprit d'aventure !



Photo d'équipe d'animation



VINI JR.

TERRITOIRES

Vendômois



Urbanisme

LA COMMUNE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION TERRITORIALE

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant compte de l'Habitat (PLUi-H), la commune participe activement à une réflexion globale menée par la communauté d'agglomération Territoires vendômois. Ce document de référence vise à encadrer l'évolution du territoire en conciliant développement urbain, préservation des espaces naturels et réponse aux besoins en logement.

UNE ORGANISATION DU TERRITOIRE EN ZONES DIFFÉRENCIÉES

La phase actuelle concerne la définition du zonage réglementaire et la rédaction du règlement écrit. Ces éléments permettront d'encadrer les usages du sol, en précisant les secteurs constructibles, les zones à préserver, ainsi que les conditions d'implantation des projets futurs.

Le territoire communal sera ainsi structuré en plusieurs types de zones :

- Zones urbaines (U) : secteurs déjà construits ;
- Zones à urbaniser (AU) : espaces destinés à une extension encadrée ;
- Zones agricoles (A) et zones naturelles (N) : secteurs à préserver pour leur rôle environnemental et économique.

Chaque zone sera régie par un règlement précisant les conditions d'implantation des constructions, les usages autorisés (habitat, activités, équipements publics...), ainsi que les critères de densité, de hauteur, d'aspect architectural et de stationnement. Ces dispositions auront un impact direct sur les projets d'aménagement, les permis de construire et la qualité du cadre de vie.



DES ORIENTATIONS POUR L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT

En complément du zonage, le PLUi-H intègre deux documents stratégiques :

- Le Programme d'orientations et d'Actions (POA), qui fixe les objectifs en matière de logement : anticipation des besoins, promotion de la mixité sociale, et soutien à la production de logements accessibles et adaptés notamment pour les jeunes ménages et les personnes âgées.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui définissent les principes d'aménagement sur des secteurs ciblés (notamment les zones AU) : organisation spatiale, densité, continuités écologiques, valorisation paysagère et équipements à prévoir.

UNE CONCERTATION OUVERTE À TOUS

La commune rappelle que l'élaboration du PLUi-H repose sur une démarche participative. Les habitants sont invités à contribuer à travers le cahier de concertation disponible en mairie. Il est également possible d'adresser ses observations ou propositions par courrier ou par courriel à : urbanisme-planification@catv41.fr. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.territoiresvendomois.fr



LE PROJET ÉDUCATIF EN ACTION : LES PETITES CANAILLES À MESLAY

C'est sous un soleil ardent et en musique qu'a été inauguré, le 11 juillet, le nouveau centre de loisirs de Meslay, en présence de l'ensemble des partenaires du projet, de nombreux parents et, bien sûr, des enfants.

À l'origine du projet, la volonté des élus de l'aire urbaine de Vendôme de redonner vie à l'ancienne école de Meslay, inoccupée depuis la rentrée 2024, tout en affirmant une ambition commune : créer un lieu d'accueil moderne et convivial pour les enfants de 3 à 13 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires.

En moins d'un an, Territoires vendômois et les communes d'Areines, Meslay et Saint-Ouen ont su unir leurs forces pour définir le programme des travaux et confier à la Communauté d'agglomération la maîtrise d'ouvrage, avec un objectif ambitieux : ouvrir dès le début des vacances d'été.

Grâce à la mobilisation des services de la collectivité et des entreprises intervenantes, le défi a été relevé. Le 7 juillet, plus de quarante enfants ont ainsi découvert leurs nouveaux es-

paces : quatre grandes salles d'activités équipées de mobilier neuf, des sanitaires adaptés à tous les âges, ainsi qu'un réfectoire permettant de déjeuner directement sur le site.

Le succès s'est prolongé dès la rentrée : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a rapidement affiché complet chaque mercredi. Pour répondre à la demande croissante, la capacité d'accueil a été portée à 48 enfants.

Le coût total de l'aménagement du nouvel ALSH s'élève à 384 881 €, financé de la manière suivante :

• 129 310 € par la CAF ;

• 59 675 € par l'État ;

• 80 209 € par Territoires vendômois ;

• 52 352 € par les communes d'Areines, Meslay et Saint-Ouen

La mutualisation se poursuit au niveau du fonctionnement : les trois communes et Territoires vendômois ont choisi de recruter une direction commune pour l'accueil des enfants, aussi bien les mercredis que pendant les vacances scolaires.



1^{er} partenaire
des communes

Culture pour tous

Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune, la carte Jeune (2€) ou la carte Rémi, les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Points rencontre Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies. Les programmes d'activités, les modalités d'inscription, les horaires d'ouverture sont consultables sur le site de Territoires vendômois.

● **MDJ Savigny** (Relais Info Jeunes)
4, route de Bessé, Savigny-sur-Braye

● **Centre Culturel**
24, avenue G Clémenceau, Vendôme

● **L'Annexe** (Relais Info Jeunes)
42 ter, avenue Jean Moulin, Vendôme

● **Points rencontre Jeunes** (hors vacances scolaires)
Naveil (mardi 16h30-18h30),
Lancé (mercredi 13h30-17h),
Azé (jeudi 16h30-18h30),
Selommes (vendredi 16h30-19h)

● **Le Passage** (Relais Info Jeunes)
Passage de l'imprimerie,
10, place Saint-Martin, Vendôme

● **MDJ Montoire** (Relais Info Jeunes)
21, rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir



● **ALSH soutenus par
Territoires vendômois**
**Vacances d'Hiver, de Printemps,
d'Été et d'Automne**

ALSH Azé - Ribambelle et Cie
ribambelle.cie@gmail.com - 06 78 60 26 59

ALSH Épuisay - L'épuisette
epuisette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco@la-ville-aux-clercs.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Coulommiers-la-Tour
asso-coulommierslatour@famillesrurales.org
06 76 40 21 50

● **Le Transfo**
140, faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...

- un service de mise en relation babysitting ;

- un espace multimédia ouvert à tout public ;

- diverses ressources documentaires et multimédia ;

- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;

- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante
Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.



● **Les Accueils de loisirs**
Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

informations et inscriptions sur espacefamille.vendome.eu



Le Transfo propose gratuitement un service de mise en relation autour du babysitting !

Ce service s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus souhaitant proposer leurs services et également aux parents cherchant une garde occasionnelle pour leurs enfants.

Vous cherchez une solution babysitting ? <https://www.territoiresvendomois.fr/baby-sitting>

Vous souhaitez faire du babysitting ? Retirez votre dossier au Transfo, 140 faubourg Chartrain à Vendôme.

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Ensemble, agissons pour prévenir les inondations

Les inondations, qu'elles résultent du débordement des cours d'eau ou d'épisodes de pluies intenses, constituent un risque bien réel sur notre territoire. Ces phénomènes, parfois soudains, peuvent causer d'importants dommages matériels et humains. Face à ces enjeux, la Communauté d'Agglomération Territoires vendômois met en œuvre une nouvelle dynamique de prévention : le dispositif Prévaloir, porté par l'Établissement public Loire (EP Loire).

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE POUR TOUT LE BASSIN DU LOIR

Lancée en 2021 dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), cette initiative vise à mieux connaître, anticiper et réduire la vulnérabilité face au risque inondation. Fruit d'un diagnostic territorial approfondi – étude des zones à risque, mémoire des crues historiques, analyse du réseau hydrographique –, la démarche associe désormais les communes, les intercommunalités, les syndicats de bassin et les habitants autour d'un même objectif : protéger durablement les populations et leurs biens.

UN DIAGNOSTIC GRATUIT ET PERSONNALISÉ

Pour aider les habitants à mieux se préparer, Prévaloir propose un diagnostic gratuit de vulnérabilité aux inondations, réalisé par le bureau d'études spécialisé Mayane. Ce service, entièrement pris en charge par l'État et la communauté d'agglomération, permet aux foyers les plus vulnérables d'évaluer l'exposition de leur logement au risque et de bénéficier de préconisations d'aménagement sur mesure. Les travaux, lorsqu'ils sont recommandés, peuvent être subventionnés jusqu'à 80%, notamment via le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).



LE CIAS : UN ACTEUR CLÉ DE L'ACTION SOCIALE INTERCOMMUNALE

ÉVOLUTION DU CIAS TERRITOIRES VENDÔMOIS : MISE EN PLACE DU NOUVEAU SERVICE AUTONOMIE AU 1^{ER} JANVIER 2026

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) mettra en œuvre la réforme nationale des Services Autonomie, une évolution importante destinée à simplifier et améliorer l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à domicile.

Cette réforme prévoit la fusion du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) prestataire et du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour créer une entité unique : le Service Autonomie. Ce nouveau service aura pour mission d'assurer un accompagnement global, à la fois pour les besoins en aide à la vie quotidienne (ménage, repas, accompagnement) et pour les soins infirmiers et de prévention. L'objectif est de proposer un parcours plus fluide et plus cohérent, sans rupture entre l'aide et le soin, afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.



SE PRÉPARER, C'EST DÉJÀ AGIR

En parallèle de ce dispositif technique, le programme mise sur la sensibilisation et la culture du risque. Des campagnes d'information et des actions locales accompagneront les citoyens pour adopter les bons réflexes :

- Se tenir informé des alertes météo et des niveaux de crue via Météo-France et Vigicrues ;
- Ne pas descendre dans les sous-sols ni consommer l'eau du robinet sans avis des autorités ;
- Couper l'électricité et le gaz avant l'arrivée des eaux ;
- Préparer un kit d'urgence (lampe, papiers, médicaments, radio, bouteilles d'eau) ;
- Et, après l'inondation, nettoyer et désinfecter les espaces habités une fois l'autorisation donnée par l'assurance.

Un engagement collectif et durable

La réussite de ce programme repose sur l'implication de chacun. Communes, habitants, services techniques, agriculteurs, associations et écoles participent à la construction d'une culture partagée de prévention. L'objectif est de rendre le territoire plus résilient, tout en favorisant des aménagements respectueux de l'environnement tels que les haies brise-ruisselement, la revalorisation des zones humides et les bassins de rétention.

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur www.eptb-loire.fr/papiloir ou sur <https://www.territoiresvendomois.fr/pratique/eau-environnement/eau-protection-de-l-environnement/gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations/prevention-des-inondations/> - téléphone 02 54 89 47 50.



LA MOBILITÉ EN VENDÔMOIS À SAINT-OUEN

Le réseau de transport Move fonctionne sur l'ensemble des communes de son territoire. Outre le transport pour les scolaires, une ligne urbaine (ligne B) destinée à tous

les usagers dessert la commune de St Ouen permettant à ses habitants de se déplacer au sein de l'agglomération vendômoise à des tarifs attractifs.

MOVE MOBILITÉ EN VENDÔMOIS	
LIGNE B	
Du 01 septembre 2025 au 05 juillet 2026	
MESLAY>ST-OUEN>VENDÔME>AREINES	
DU LUNDI AU VENDREDI	
MAIRIE DE MESLAY	07:20 09:00 - 14:55 16:35 17:43
CONDORCET	07:33 09:03 - 14:58 16:38 17:46
MAIRIE DE SAINT-OUEN	07:24 09:04 - 14:59 16:39 17:47
LOUISE MICHEL	07:26 09:06 - 15:01 16:41 17:49
JULES VALLES	07:27 09:07 - 15:02 16:42 17:50
CHEVAL BLANC	07:30 09:10 - 15:05 16:45 17:53
GARE TER (quais 1,2,3)	07:34 09:14 11:15 15:09 16:49 17:57
CHARTRAIN	07:37 09:17 11:18 15:12 16:52 18:00
LIBERTÉ	07:39 09:19 11:20 15:14 16:54 18:02
SAINTE-BIENHEURE	07:42 09:22 11:23 15:17 16:57 18:05
AMPHITHEÂTRE	07:45 09:25 11:26 15:20 17:00 18:08
MAIRIE D'AREINES	07:47 09:27 11:28 15:22 17:02 18:09

MOVE MOBILITÉ EN VENDÔMOIS	
LIGNE B	
Du 01 septembre 2025 au 05 juillet 2026	
AREINES>VENDÔME>ST-OUEN>MESLAY	
DU LUNDI AU VENDREDI	
MAIRIE D'AREINES	08:00 09:00 11:35 13:45 15:40 17:10 18:15
AMPHITHEÂTRE	08:02 09:42 11:37 13:47 15:42 17:12 18:17
ROBERT LASNEAU	08:05 09:45 11:40 13:50 15:45 17:15 18:20
SAINTE-BIENHEURE	08:07 09:47 11:42 13:52 15:47 17:17 18:22
ANTOINE DE BOURRON	08:10 09:50 11:45 13:55 15:50 17:20 18:25
GUIMOND	08:15 09:55 11:50 14:00 15:55 17:25 18:30
GARE TER (quais 1,2,3)	08:18 09:58 11:53 14:03 15:58 17:28 18:33
CHEVAL BLANC	08:22 10:02 11:57 14:07 - 17:32 18:37
JULES VALLES	08:25 10:05 12:00 14:10 - 17:35 18:40
LOUISE MICHEL	08:26 10:06 12:01 14:11 - 17:36 18:41
MAIRIE DE SAINT-OUEN	08:28 10:08 12:03 14:13 - 17:38 18:43
CONDORCET	08:29 10:09 12:04 14:14 - 17:39 18:44
MAIRIE DE MESLAY	08:32 10:12 12:07 14:17 - 17:42 18:47

Cette ligne est sur réservation pendant les vacances scolaires.
Réservations au 02 54 58 13 13

Une ligne non urbaine, utilisée par les scolaires, est également destinée à tous les usagers : la ligne V08 qui dessert les arrêts : la Jousselfinière, Poiriers, Grand Mortier, Grives et route de Danzé.



Suivez votre bus en temps réel



TARIFS

Ticket unitaire 1 € (valable 1 h)

Abonnements

0-25 ans : 25 €

+ 26 ans : 40 €

TAD

Abonnement annuel + 2 €/trajet



Il existe également le transport à la demande (du lundi au samedi de 7h00 à 21h00)

Sur réservation au 02 54 58 13 13

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !



La communauté d'agglomération Territoires Vendômois continue de déployer le covoiturage sur son territoire avec : "MOVE Covoiturage" via l'application Karos.

Si vous êtes utilisateur de la ligne TGV, vous pouvez rejoindre le groupe « usagers gare TGV Vendôme-Villiers » dans l'onglet entreprise sur l'application Karos.

Vous pouvez télécharger l'application en scannant le QR code ci-dessous.

Pour plus d'informations, consulter notre site Internet
WWW.MOVE-VENDOMOIS.FR/COVOITURAGE/



Attention les lieux-dits La Plaine et la Folie sont collectés le lundi en semaine A

2026

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2027
J 1	D 1	D 1	M 1	L 1	M 1	J 1	D 2	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	S 2	M 2	J 2	L 2	M 2	S 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	D 3	S 3	M 3	S 3	J 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	S 5	L 6	D 5	S 5	J 5	S 5	M 5	J 5
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	J 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	V 8
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 8	S 8	M 8	J 8	M 8	S 9	S 9
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	D 9	V 9	L 9	M 9	D 10
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 10	J 10	S 10	M 10	J 10	V 11
S 10	M 10	M 10	V 10	B 10	M 10	V 10	L 10	V 11	S 11	M 11	V 11	L 11
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
M 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	D 13	M 13	M 13	D 13	M 13
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	V 14	M 14	J 14	S 14	J 14
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	S 15	M 15	J 15	M 15	V 15	S 16
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	D 16	V 16	L 16	M 16	J 17	D 17
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	M 17	V 17	M 18	M 18	V 18	L 18
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 19	J 19	S 19	M 19
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 19	V 18	L 19	M 20	V 20	D 20
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	D 20	M 20	S 21	M 21	J 21
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	M 21	M 21	M 22	M 22	S 23
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	S 22	M 22	J 22	M 22	M 23	S 23
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	D 23	M 23	V 23	M 23	M 23	S 23
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	V 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 25	V 25	M 25	V 25	L 25
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 26	S 25	M 26	J 26	S 26	M 26	M 26
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	S 27	J 27	D 27	M 27	V 27	M 27	J 28
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	D 28	S 28	M 28	S 28	M 29	V 29
J 28	S 28	S 28	D 28	M 28	V 28	J 28	M 29	S 29	M 29	J 29	M 29	V 29
V 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	D 30	M 30	L 30	M 30	S 30	S 30
S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 31	L 31	V 31	S 31	J 31	D 31	S 31	D 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

APPLICATION « Mes déchets - ValDem »

Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchetteries, consignes de tri...



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30
Vendôme et plateforme déchets verts	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
ZI Sud - Allée Louis Renault	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30				

Tous les sites sont fermés les jours fériés

SOIREE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Lundi 26 janvier 2026

PROGRAMME

18h00

Balade thermographique

Nombre de places limité

19h00

Conférence sur la rénovation énergétique

Conférence ouverte à tous

Sur inscription au 02 54 42 10 00

Avant le 24/01/2026



TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU LOIR

Bilan de la saison touristique 2025 :

3626

Nombre de voyageurs autorail et draisine :

80

2025

- Une très belle saison, marquée par plusieurs temps forts :
- Plusieurs groupes d'enfants, d'anciennes voitures
- Voyageurs venus de toutes les régions de France et de l'étranger (Brésil, Madagascar, Canada, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Allemagne...)
- Hausse des demandes de privatisation autorail et/ou draisine
- Animations dans l'autorail à l'occasion du tricentenaire de la naissance du Maréchal de Rochambeau (le fantôme du TTVL, et l'association « Le Soissonnais », régiment de Rochambeau).

N'oublions pas les nombreux travaux concernant les engins, la voie et le débroussaillage effectués par nos bénévoles.

Notre autorail avec les soldats de Rochambeau

Gratage des essieux de la draisine pour révision à Brive

MC130 en action pour débroussaillage par les bénévoles TTVL

Saison Touristique du 12 Juillet au 30 Août 2026 : Consulter l'Office de Tourisme de Vendôme

Autres circulations d'Avril à Octobre : pour groupes, privatisations,... consulter l'Office de Tourisme de Vendôme.

Tarif : Plein Tarif : 15€ ; Tarif Groupe : 13€ ; Tarif Réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9€ ; Gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

Renseignements pratiques : AssociationTTVL.Mairie.41100.THORE.LA.ROCHETTE

E-mail : ttvlmaire@orange.fr - Site : ttvl.fr

Renseignements et Réservations : Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07

E-mail : accueilvendome@vendome-tourisme.fr

LES INFOS

pratiques



DÉCLARATION DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction nouvelle (y compris abris de jardin) ou tous travaux et aménagements ayant pour effet d'étendre ou de modifier l'aspect extérieur (création d'une ouverture, ravalement, pose de châssis de toit...) d'un bâtiment existant sont soumis par la loi à différentes autorisations administratives : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolition, etc. Elle s'impose également en cas de réalisation ou de modification de clôture. Toutes ces démarches s'effectuent en ligne sur le site Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (operis.fr). Avant d'entreprendre des travaux, assurez-vous de procéder aux demandes nécessaires et n'hésitez pas à contacter le Service Urbanisme de la Ville.



AVALOIRS

Les avaloirs ne sont pas des pouboles.

A plusieurs endroits, il a été constaté que l'obturation des avaloirs était due à ce que nous pouvons qualifier d'incivilité citoyenne. En effet, il n'est pas rare de retrouver dans les avaloirs de la peinture, du béton ou toutes sortes de choses qui n'ont rien à y faire et vont directement polluer nos cours d'eaux. Il en ressort que ces incivilités ont un coût très important pour la collectivité et des conséquences graves sur notre environnement.

TROTTOIRS

Dans le cadre de la réglementation en matière d'accessibilité, les trottoirs doivent être dégagés de tout obstacle pour permettre le cheminement des piétons en sécurité (décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006).

En dehors des jours et heures de collecte des ordures ménagères, il est rappelé que les containers ne doivent à aucun moment être source de gêne ou d'insalubrité publique pour les usagers.

En période de neige et verglas, il est demandé aux riverains de déneiger le trottoir situé devant chez eux. Pour garder notre ville propre tout au long de l'année, pensez à nettoyer et désherber votre trottoir.



ARBRES, HAIES ET ÉLAGAGE

L'article 671 du code civil prévoit une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur. La distance est fixée à 0,50 m pour les autres plantations.

Nous vous demandons de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de fils conducteurs aériens.

Par ailleurs, il est désormais interdit aux particuliers de brûler des branchages et feuillus à domicile. Ceux-ci doivent être portés en déchetterie aux jours et heures d'ouverture.

Entre deux propriétés privées, les litiges de plantation sont du domaine du droit privé.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS DIVERS

Nous rappelons à chacun sa responsabilité civique concernant le dépôt sauvage d'ordures sur le territoire de la commune et le respect qui est dû à notre environnement quotidien.

Chaque contrevenant s'expose à une amende de 3 000 € et chaque dépôt sauvage sur notre territoire fait l'objet d'un dépôt de plainte.

Il est formellement interdit et très dangereux d'allumer des feux sur la commune.

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2017 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il appartient aux propriétaires de sirènes d'alarme de prendre toutes dispositions pour interrompre très rapidement le bruit lié à ces dispositifs et remédier aux déclenchements intempestifs.

En ce qui concerne les animaux, leurs propriétaires et ceux qui en ont la garde doivent prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage.



LES CHIENS

Les propriétaires et possesseurs d'animaux domestiques (notamment de chiens) sont tenus de respecter la propreté des lieux publics en ramassant les déjections de leur animal.

Les chiens errants sur la voie publique, non identifiés, seront conduits à la SPA de Morée.



Un permis de détention pour les propriétaires de chiens répertoriés en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est obligatoire. Il est délivré par le maire du lieu de résidence.

LE DÉMARCHEAGE

Que ce soit par téléphone ou directement à votre domicile, des personnes peuvent se présenter sous des prétextes divers afin de vous proposer leurs services ou de réaliser des travaux chez vous, en vous certifiant qu'elles sont accréditées par la mairie.

Si tel est le cas, ces personnes doivent posséder une lettre signée du Maire l'autorisant à démarcher sur la commune, accompagnée d'une attestation professionnelle avec une photo.

Si ces personnes ne sont pas en mesure de vous présenter ces justificatifs, merci de les signaler à la mairie. Cela permettra de protéger des citoyens et en particulier les personnes vulnérables.

POLICE

CAMBRIOLAGES ET SÉCURITÉ

Il a été constaté une recrudescence des vols par effraction dans le Vendômois.

Quelques mesures à prendre à titre préventif :

- Photographiez ou filmez vos objets de valeur ;
- N'utilisez pas les cachettes classiques et placez en lieu sûr ;
- Ne renseignez pas de votre absence ;
- Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs
- Protégez et verrouillez portes et fenêtres, fermez votre portail ;
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clefs ;
- Laissez un double de clefs chez un voisin de confiance et faites relever votre courrier en cas d'absence ;
- Inscrivez-vous au dispositif « vacances tranquilles » auprès du commissariat de police, lorsque vous vous absentez pour plusieurs jours.

Le commissariat de Police de Vendôme a mis en place une boîte mail à destination des citoyens afin de signaler les problèmes d'insécurité et d'incivilité.

Chaque courriel recevra une réponse. Les habitants de Vendôme, Saint-Ouen, Naveil, Areines et Meslay peuvent envoyer des mails à l'adresse suivante : psq-vendome@interieur.gouv.fr

En cas d'urgence ou de danger, ne prenez aucun risque et composez le 17 si vous êtes témoin d'un comportement suspect.



LES DÉMARCHES

administratives

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes hommes et jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie du domicile dans les 3 mois maximum après leur 16^e anniversaire. Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement est obligatoire pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense et pour pouvoir se présenter aux examens (permis de conduire, concours, examens divers, Baccalauréat...).

4 mois après votre recensement, allez sur mdjc.fr. Ce site vous permettra de télécharger votre convocation, votre attestation de participation à la JDC...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

N'oubliez pas de vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ou sur service public. La demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année et au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour de scrutin. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Mairie du lieu de naissance avec le livret de famille, la carte d'identité et le certificat du médecin, dans les cinq jours après l'accouchement.

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Filiation de l'enfant d'un couple non marié ; n'importe quelle mairie. Le père et la mère peuvent reconnaître l'enfant avant la naissance. Présenter une pièce d'identité.

EXTRAIT OU COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance. Fournir les noms et prénoms (nom de jeune fille), date de naissance et filiation. Joindre une enveloppe timbrée et copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Ministère des affaires étrangères Service centre de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cedex 9, avec une enveloppe timbrée.

FORMALITÉS DE MARIAGE

Mairie du lieu de mariage d'un des 2 futurs époux ou des parents, avec extraits d'actes de naissance, pièces d'identité des 2 époux et des 2 témoins, attestation sur l'honneur du domicile. Dossier à retirer en Mairie.

COPIE INTÉGRALE OU EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

Mairie du lieu de mariage avec la date du mariage, nom, prénoms des époux, copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Enveloppe timbrée à votre adresse.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Mairie du domicile avec l'état civil des conjoints et des enfants. Après un divorce ou une séparation, l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata. Imprimé de demande de duplicata à retirer en mairie

ACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Mairie du lieu de résidence (prendre rendez-vous, prévoir un délai d'un mois pour l'enregistrement).

DÉCLARATION DE DÉCÈS

À la mairie du lieu de décès dans les 24 heures, avec le livret de famille du défunt et le certificat de décès.

COPIE INTÉGRALE OU EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

Mairie du lieu de décès, avec la date de décès, le nom et les prénoms du défunt. Enveloppe timbrée à votre adresse.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Mairie de Saint-Ouen. Uniquement sur RDV.

Pour cela, 3 étapes :

- Remplir une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr
- Imprimer le document (obligatoire).
- Prendre rendez-vous en ligne sur le site rendezvousonline.fr

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Mairie du domicile, avec une pièce d'identité, à signer devant le Maire ou son représentant.

CASIER JUDICIAIRE

S'adresser à : casier judiciaire national, 107 rue de Landreau 44317 Nantes cedex 3.

Votre demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) doit indiquer vos nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que votre adresse postale. Vous pouvez utiliser le formulaire Cerfa n°10071 pour adresser votre demande.

LISTE

des Associations de Saint-Ouen

AUTRES ASSOCIATIONS

UNC DE SAINT-OUEN (EX A.F.N.)

Président : M. Gérard PETEL

12, rue Jules Vallès • 41100 Saint-Ouen

ASSOCIATION POUR

LA SAUVEGARDE DE LA VALLÉE

DE SAINT-OUEN

Présidente M^{me} Brigitte BRIANNE

33, rue Barré de Saint-Venant • 41100 Saint-Ouen

02 54 77 39 90 ou 06 38 04 58 26

asv41100@gmail.com

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A.

Président M. Jean-Pierre COUDRAY

36, rue Georges Carré • 41100 Saint-Ouen

ensemblesolidaires41saintouen@gmail.com

SAINT-OUEN EN FÊTE

Présidente M^{me} Sylvie GUINOIS

36, rue Georges Carré • 41100 Saint-Ouen

06 60 19 21 73 (après 18 h)

stouenfete@gmail.com

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE

ROBERT GIROND (APE)

Présidente M^{me} Chloé DOLLEANS

15, rue Maryse Bastié • 41100 Saint-Ouen

ape.rgirond.saint.ouen@gmail.com

ASSOCIATION « POUR LES ENFANTS

DE SAINT-OUEN » (AIDE AUX DEVOIRS)

Présidente M^{me} Sylviane VELLUET

17 bis, rue Maryse Bastié • 41100 Saint-Ouen

06 68 93 16 63

etudesaintouen41@gmail.com

DOM-TOM 41

Présidente M^{me} Magalie DONNAT

07 82 83 69 32

assodomtom41@gmail.com

ASSOCIATION GABON PRÉVENTION

POUR TOUS (AGPPT)

Président M. Alban ONGANDJA

21, square des Cordeliers • 41100 Saint-Ouen

07 52 76 97 87

assogabonprev@yahoo.com

ANIM'SOLEIL

Présidente M^{me} Jacqueline BROUARD

8 bis, rue Condorcet

oyer.animation@saintouen41.fr

ALSO HOUSSAY

M. David GERMOND et M^{me} Isabelle GALLOU

informations.houssay@gmail.com

AGENDA des manifestations 2026

Janvier

Vendredi 9
Vœux de la Municipalité 19 h
⑩ **Salle Maryse Bastié**

Jeudi 15

Assemblée générale
⑩ **UNC (Anciens Combattants)**

Vendredi 16

Assemblée générale
⑩ **DOM TOM 41**

Vendredi 23

Soirée pyjama nuit de la lecture
enfant
⑩ **Médiathèque**

Samedi 24

Nuit de la lecture adulte : lectures
théâtralisées
⑩ **Médiathèque**

Lundi 26

Balade Thermographique
⑩ **Mairie**

Juin

Dimanche 7
Fête de la pêche
⑩ **Étang**

Dimanche 14

Brocante
⑩ **ALSO FOOTBALL**

Vendredi 19

Fête des écoles
⑩ **APE**

Samedi 27

Fête de la musique et feu d'artifice
⑩ **Étang - Saint-Ouen en Fête**

Du 20 au 28 juin

Tournoi Open adultes
⑩ **ALSO TENNIS**

Juillet

Samedi 7
Théâtre Anim'Soleil
⑩ **Salle des Associations**

Dimanche 8

Randonnée pédestre
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Samedi 14

Démonstration de taille
des arbres fruitiers et taille
fructification du pêcher
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Samedi 14

Soirée karacké et fête du
Printemps
⑩ **Saint-Ouen en Fête**

Dimanche 15

Élections municipales
⑩ **Salle Maryse Bastié**

Août

Lundi 4
Tournoi Jeunes
⑩ **ALSO FOOTBALL**

Dimanche 19

Brocante
⑩ **ALSO FOOTBALL**

Vendredi 27

Fête des écoles
⑩ **APE**

Samedi 27

Cérémonie des Fusiliés de Nioche
Rando VTT
⑩ **Étang - CTRV**

Septembre

Dimanche 13
Brocante (sur réservation)
⑩ **Saint-Ouen en Fête**

Dimanche 13

Fête des Associations
de Saint-Ouen

Samedi 19 & dimanche 20

Journées du patrimoine

Samedi 26

Opération nettoyons la nature
⑩ **Plaine Saint-Exupéry**

Octobre

Samedi 10
Repas des Ainés

Dimanche 11
Fête de la pomme
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Lundi 10

Cérémonie du patrimoine

Dimanche 30

Rando VTT
⑩ **Étang - CTRV**

Novembre

Mercredi 11
Cérémonie du souvenir

Samedi 28
Soirée créole
⑩ **DOM TOM 41**

Dimanche 13

Fête des Associations
de Saint-Ouen

Samedi 19 & dimanche 20

Journées du patrimoine
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Samedi 26

Noël des Enfants à la patinoire
de Vendôme sur réservation
⑩ **Saint-Ouen en Fête**

Décembre

Jeudi 19
Cérémonie du souvenir
⑩ **FNIACA**

Vendredi 20

Bal
⑩ **AS Dance Asso et UPSYV**

Dimanche 22 (éventuellement)

Elections municipales
⑩ **Salle Maryse Bastié**

Samedi 28

Carnaval des enfants
⑩ **APE**

Dimanche 29

Loto
⑩ **ALSO BASKET**

Dimanche 29

Bourse aux jouets et puériculture
⑩ **APE**

Sortie nature
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Dimanche 12

Sortie nature
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Samedi 25

Concert Jazz/Swing FMI
⑩ **Salle des associations**

Dimanche 3

Vide-dressing
⑩ **ALSO BASKET**

Vendredi 8

Cérémonie du souvenir
⑩ **Saint-Ouen en Fête**

Dimanche 13

Distribution ballotins de Noël
(+ 70 ans) de 9h30 à 11h30
⑩ **Salle des Assemblées**

Samedi 5

Cérémonie du souvenir
⑩ **UNC AFN**

Samedi 12

Fabrication de bouquets
et couronnes de Noël
⑩ **Sauvegarde de la Vallée**

Dimanche 15

Noël des Enfants à la patinoire
de Vendôme sur réservation
⑩ **Saint-Ouen en Fête**